



LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE TRIMESTRIEL DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

VIROU
hiver

Abonnement de sympathie :
20 FRANCS L'AN

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG — TEL. : 25.04.76

C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur ArdenAIS » Bruxelles 8

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRATERNELLE A VIELSALM



Le salut au Monument aux Morts des 3 et 6 Ch. A.

Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle mais à quel titre?

MEMBRE EFFECTIF (cotisation: 30 F minimum).

Tout militaire ayant appartenu après le neuf mai mil neuf cent quarante et avant le vingt-huit mai mil neuf cent quarante à l'une des unités ci-dessous:

1^{re} ou 2^e division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20A, la Cie des canons de 47 de la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV 12A.

MEMBRE HONORAIRE.

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou décédé des suites de maladie ou de blessure contractée en service, ou encore victime de sa conduite patriotique.

b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.

MEMBRE D'HONNEUR.

Toute personne qui par son dévouement et les services rendus au Service Social des Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A. a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par les sections régionales à l'A. G., qui statue.

MEMBRE ADHERENT (cotisation 30 F minimum).

Tout militaire ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

MEMBRE PROTECTEUR.

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à cinquante francs minimum.

ADRESSES A RETENIR :

Président National :

Colonel E. MATHEN
50, rue Plas - Meise.

Secrétaire National :

Capitaine L. HELMBACKER
18A, rue Brichaut - Schaerbeek.

Treasorier National :

F. CROCHET
Arlon.
C. C. P. 3449.69

SOMMAIRE

Le message du Président	3
Le rassemblement des bérêts verts	5
Décès du Président de la section de Virton	8
Le statut et la médaille du combattant 40-45	9
Le trait d'union	10
Les opérations du 3 ^e Régiment de Chasseurs Ardennais	11
Coups de boutoir	13
Le pèlerinage de Vinkt-Gottem	16
La vie de la Fraternelle	18
Cérémonies du souvenir	22
Notre point de vue sur l'esprit civique	24
A propos d'un monument	26
Les livres	27

CHARBONS — COKES — BOIS — MAZOUT
ESSENCE — HUILES — GRAISSES

FABRIQUE DE BOULETS

Ets. Jean OLIVIER, s.a.

147, rue Général de Gaulle, BRESSOUX

Téléphone : 43.97.44 (3 lignes)

VISUAL-TELEVISION

3, rue de Bruxelles - LIEGE

Téléphone : 23.06.73

16, rue Ferrer - SERAING

Téléphone : 34.46.30

GRAND SPECIALISTE EN T. V.
PHILIPS - A.C.E.C. - NOVAK

L. Van de Velde

(Chasseur Ardennais Siegburg 1950)

Le message du Président

Chasseurs Ardennais,

Dans mon message de nouvel an 1961, je vous demandais de resserrer tous nos liens d'anciens Ch.A. et de compatriotes; j'ajoutais : « 1961 sera une année d'efforts et de bonne volonté, sur le plan de la Fraternelle et sur le plan du civisme; il ne tient qu'à vous qu'elle soit aussi faite de fierté et de grandeur nationales ».

Lors de l'assemblée générale de la Fraternelle à Vielsalm, le 16 avril, j'ai développé cette pensée en fonction du réel danger qui vient de surgir pour notre Patrie. Les grèves de décembre et de janvier ont provoqué de lourdes pertes à notre économie, mais — ce qui est beaucoup plus grave encore — elles ont fait naître une véritable menace pour notre unité nationale. Et ceci ne peut nous laisser hésitants ou muets, et moins encore laisser supposer que nous serions indifférents.

Il est nettement évident que le but, vers lequel se sont développées ces néfastes journées d'agitations et de violences d'allure révolutionnaire, fut d'épauler, sciemment ou inconsciemment, des manœuvres politiques qui, sous prétexte de défendre les intérêts des travailleurs wallons, ne servent en réalité qu'à satisfaire les ambitions de certains meneurs ou politiciens égoïstes, vaniteux et trop souvent sans scrupules. Le fédéralisme et les nouvelles structures — où sont donc leurs réelles limites? — que de mauvais bergers réclament, n'arrangeront rien dans notre pays, si ce n'est d'amener la perte définitive de notre prestige à l'extérieur et l'instauration d'une dictature à l'intérieur.

Pour la sauvegarde de notre unité nationale et de notre liberté, des dizaines de milliers de nos frères, Wallons et Flamands, sont tombés en 14-18, en 40-45 ou sont morts misérablement dans les camps allemands. Plus de 250.000 survivants de cette lutte désespérée gardent toujours dans leur chair la marque ineffaçable de leurs blessures ou de leurs souffrances... Et vous-mêmes, Chasseurs Ardennais, n'étiez-vous pas prêts à payer le prix suprême pour le salut de la Belgique, une et indivisible : vos citations, gagnées sur la terre wallonne et davantage sur la terre flamande, attestent votre volonté de défendre une Belgique indivisible.

A présent que des visées politiques insensées s'étalent au grand jour, pourriez-vous accepter de voir menacé le résultat obtenu grâce à l'immense effort de la nation depuis 130 ans, grâce aux souffrances de tout un peuple durant deux guerres longues et cruelles, grâce aussi à toutes les vies sacrifiées dans un élan de générosité, de foi dans les destinées de la Patrie, de certitude dans son droit à l'existence au sein d'un monde libre? Pourriez-vous accepter que ce passé de travail, d'honnêteté, de rayonnement et de grandeur disparaisse pour faire place à une vile tromperie au profit d'une poignée de meneurs intéressés?...

Jusqu'à ce jour, nous avons publié 52 numéros. Depuis le n° 1, paru en décembre 1946, il devrait y en avoir 57, mais il y a des années où il n'en a paru que 3 ou même 2. Aussi, quand on compulse sa collection, on a l'impression qu'il en manque, qu'il y a des numéros que l'on n'a pas reçus ou que l'on a égarés, alors que peut-être ils n'ont pas paru. Pour obvier à cet inconvénient, les bulletins porteront désormais un numérotage continu : c'est ainsi que le présent bulletin porte le n° 53.

Admettre la rupture de notre unité nationale, ce serait placer notre pays en état d'infériorité mortelle, dans une Europe où la conscience de la nécessité de faire bloc pour la vie économique devient de jour en jour plus nette. Sur le plan moral, ce serait renier tout un passé commun d'effort, de compréhension et de confiance réciproque; ce serait mériter, à juste titre cette fois, le mépris du monde libre. Pouvons-nous accepter semblable déchéance ?

L'article 5 des statuts de notre Fraternelle interdit toute immixtion dans le domaine de la politique, mais il précise aussi: « Toutefois lorsqu'est soulevée une question qui met en jeu l'unité nationale ou les institutions du pays, la Fraternelle se réserve le droit de faire connaître son avis, après en avoir référé à l'assemblée générale. »

L'attaque, lancée au début de janvier par M. Renard contre notre unité nationale, fut menée avec une violence telle qu'elle appelait une prise de position immédiate de notre part. C'est pourquoi, étant donné la carence des moyens de communication arrêtés par les grèves, et nous basant sur l'esprit de l'article 5, le secrétaire national et moi avons adressé à la presse le communiqué suivant: « La Fraternelle des Chasseurs Ardennais s'élève avec force contre les tendances de tous ceux, quels qu'ils soient, qui tentent de porter atteinte à l'unité de la Patrie. Elle demande à tous les anciens combattants, résistants et prisonniers politiques de faire entendre leur voix et de combattre avec les Chasseurs Ardennais ceux qui veulent détruire l'idéal patriotique pour lequel ils ont lutté. »

Dès qu'il a pu se réunir, notre Conseil d'administration a approuvé sans discussion ce communiqué et a décidé que telle resterait dans le futur l'attitude de la Fraternelle. L'assemblée générale de Vielsalm a applaudi cette prise de position.

C'est également celle du Conseil National des A.C. qui groupe seize fédérations d'A.C. et de Résistants; c'est celle prise par les Croix du Feu, par les deux U.F.A.C. 14-18 et 40-45 et par d'autres organisations patriotiques...

* * *

Chasseurs Ardennais,

La jeunesse, qui était sous les armes au moment des mutineries de la Force publique, a sans hésiter répondu « PRÉSENT » et témoigné de sa générosité de cœur, de son esprit d'union et de sa profonde solidarité; elle s'est montrée digne de ses Anciens, en tous points: nous pouvons compter sur elle. Il importe, par une attitude de compréhension et de ferme union, de lui montrer qu'il n'y a pas, et qu'il n'y aura pas, de solution de continuité entre elle et nous; pour elle et pour nous « SERVIR » a gardé tout son sens dans un monde troublé, où sur le terrain politique le mensonge, le chantage et la menace ne réussissent que trop bien jacobins à l'honnêteté, à la désunion ou à la peur. C'est pourquoi, dès la fin de février, à l'initiative des Croix du Feu, un grand nombre d'associations d'A.C. et de Résistants, y compris l'U.F.A.C. dont nous sommes membres, le tout représentant plus de 300.000 membres effectifs, ont décidé d'agir en commun. Cette action s'exprimera par des articles inspirés par l'unique souci de défendre notre unité et nos institutions nationales: le Salut de la Patrie, une et indivisible, est notre Loi Suprême. Nous repoussons toute attaque ou influence partisane et politique. Nous proclamons notre souhait et notre désir que tout compatriote réfléchi et que chaque Ancien des deux guerres en particulier comprennent où se trouve l'intérêt supérieur de la Belgique, et que leur place de fils loyaux de la Patrie est au-dessus des ambitions partisans et des manœuvres politiciennes.

Voir la Belgique retrouver rapidement et définitivement la sagesse, la confiance en ses destinées, le courage et l'équilibre que des passions insensées ont fortement compromis et dont elle a le plus pressant besoin: c'est là notre espoir et notre vœu les plus ardents; ce sont eux que nous exprimons avec foi et fierté, quand de tout notre cœur nous crions:

« Vive le ROI »

« Vive la BELGIQUE ».

Li-Colonel en retraite,

Ed. MATHEN.

A VIELSALM

Le rassemblement des bérets verts

Ce dimanche 16 avril, Vielsalm avait pris sa parure de fête pour recevoir les « Bérets Verts » venus d'un peu partout pour assister à leur Assemblée Générale.

Le temps était plutôt maussade, mais la ville était égayée par de nombreux drapeaux nationaux et fanions vert et rouge ornés de la hure.

Dès 9 heures, les premières délégations arrivent déjà, reçues par un sympathique comité d'accueil. Et bientôt les cloches de l'église paroissiale se mettent à sonner à toute volée. Sur le parvis se presse une foule composée d'anciens des deux Divisions et de jeunes qui font actuellement leur service au 3^e Bataillon, ainsi que de nombreux habitants de la ville, et qui vont assister à la messe solennelle chantée à la mémoire des Chasseurs tombés au champ d'honneur.

Les drapeaux ont pris place dans le chœur. Les autorités et délégations s'installent dans la nef centrale. M. l'abbé Léonard officie, entouré de M. l'aumônier Rongvaux du 3^e Chasseurs et d'un Père Salésien.

Le prêche de circonstance fut fait par M. l'aumônier Rongvaux, en remplacement de M. l'abbé Lallemand, empêché. Parmi les nombreuses personnalités on reconnaissait le colonel Colpaert, commandant le 3^e Bataillon de Chasseurs Ardennais, le député Gaspar, M. Guillaume, bourgmestre ff., le colonel Mathen, Président national, et la plupart des membres du conseil d'administration. La fin de la messe est marquée par l'entrée de la fanfare de Salmchâteau qui exécute la Marche des Chasseurs Ardennais.

À l'issue de la messe, un long cortège se forme; il comprend les fanfares de Vielsalm et de Salmchâteau, de nombreux drapeaux et tous les bérets verts, et se rend au monument des Chasseurs Ardennais et au monument aux morts de la ville. Des fleurs y seront déposées par le colonel Mathen, le colonel Colpaert, Mme Joye, M. Catin et M. Graff, vice-président de la section locale de la Fraternelle.

Au mess des officiers, un vin d'honneur fut offert aux personnalités et aux anciens par le 3^e bataillon. Le colonel Colpaert souhaita la bienvenue aux congressistes et le colonel Mathen remercia.

Puis on se dispersa pour le dîner, servi dans trois restaurants de la ville.

Avant de passer au compte-rendu de l'Assemblée Générale, nous tenons à féliciter chaleureusement la section de Vielsalm pour l'organisation impeccable des diverses cérémonies qui ont marqué la journée.

L'assemblée générale

En ce qui concerne l'A. G. nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le compte-rendu qui a été publié par le journal *L'Avenir du Luxembourg*, le 20 avril 1961, et dont la rédaction est d'ailleurs due à un Chasseur Ardennais.

Après les magnifiques cérémonies de la matinée de dimanche — dont nous avons rendu compte — les Chasseurs Ardennais se sont retrouvés après-midi, au Cercle St-Gengoux pour tenir leur assemblée générale statutaire... une assemblée animée et fertile en discussions de toutes sortes.

Au bureau avaient pris place, autour du colonel Mathen, président national de la Fraternelle: MM. le colonel Colpaert, commandant le 3^e Bataillon de Chasseurs Ardennais, en garnison à Vielsalm; L. Helmbacker, secrétaire; Conter, trésorier; les colonels Borgniet et Renson, respectivement administrateur-délégué à l'UFAC et administrateur-rédacteur du Bulletin de la Fraternelle; Piedbœuf, membre du Conseil d'administration; Graff, vice-président de la section de Vielsalm et remplaçant le Dr Bodson, président malade, à qui fut envoyé un télégramme de sympathie.

Dans la salle, nous avons remarqué la présence de MM. le député Gaspar, Guillaume, conseiller provincial et échevin faisant fonctions de bourgmestre; l'abbé Léonard,

remplaçant M. le Doyen, malade; Didier, juge de paix à Bastogne; Lepage, inspecteur de l'enseignement — ces deux derniers vice-présidents de la Fraternelle — et de très nombreux Chasseurs Ardennais représentant onze des dix-huit sections que compte l'association: Arlon, Bastogne, Brabant, Erezée, Etalle, Huy, Houffalize, Liège, Neufchâteau, Virton et Vielsalm. Les sections de Namur, Bertrix et Florenville s'étaient fait excuser.

Après le traditionnel salut au drapeau fédéral, il est procédé à la remise à de nombreux membres de la Médaille du Mérite de l'UFAC, dont nous donnons la liste plus loin. Sont particulièrement applaudis à cette occasion, le président national, le colonel Mathen, à qui M. le juge Didier remet le bijou, et le capitaine Helmbacker, secrétaire national.

Le colonel Colpaert, en sa qualité de président d'honneur de la section de Vielsalm, prend le premier la parole pour excuser le Dr Bodson tout d'abord, puis pour rappeler les souhaits de bienvenue qu'il avait quelques heures plus tôt, au mess des officiers, adressés aux anciens Chasseurs Ardennais, et pour assurer qu'il s'efforcera toujours de maintenir chez les jeunes recrues de son bataillon les belles traditions « Chasseurs Ardennais ».

Le président national prononce son allocution d'ouverture, une allocution souvent ponctuée d'applaudissements et marquée, comme toujours, des sentiments patriotiques les plus élevés. Il remercie tous ceux qui se dévouent à l'activité de la Fraternelle, et tout spécialement MM. Helmbacker, Borgniet et Renson, les dirigeants des sections, etc... Après avoir rappelé les événements tragiques que connaît notre pays depuis un an: l'affaire congolaise, les grèves de décembre-janvier et les tentatives de division du pays qu'elles provoquent, il déplore la campagne de dénigrement dont fut victime la Belgique à l'étranger, fustigeant à cette occasion certains Gouvernements — inutiles de dire lesquels...

on les connaît! — et fait appel à l'union de tous les anciens combattants — ceux de 1914-1918, ceux de 1940-45 — des résistants, des prisonniers politiques, etc., autour du drapeau et de la dynastie. Il rappelle le communiqué fait à la Presse le 4 janvier dernier, par les dirigeants de la Fraternelle, communiqué qui fut repris par les Associations d'Anciens Combattants, de Prisonniers, de Résistants, Croix du Feu, etc., qui, au nom de leurs 300.000 membres, ont protesté alors contre les tentatives révolutionnaires. Le colonel Mathen, vivement applaudi, termine son discours par le cri de : « Vive le Roi! Vive la Belgique! »

Le secrétaire national présente alors un rapport très fouillé de l'activité de la Fraternelle au cours de l'exercice précédent. Le nombre de membres inscrits est d'environ 2.900, soit un peu plus de dix pour cent des effectifs Chasseurs Ardennais de 1940. Ce pourcentage est à peu près celui de toutes les fraternelles. Il insiste pour que les sections présentes, à la date voulue — 31 octobre — la liste unique de leurs membres. Il fait remarquer que si le nombre des membres a légèrement diminué en 1960, cela est dû aux membres « adhérents », le total des « effectifs » ayant progressé : 1959 : 2.983 inscrits, soit 2.552 effectifs; 1960 : 2.891, dont 2.624 effectifs, soit une différence de 92 en moins au total, et une progression de 72 pour les effectifs. Cette augmentation est due particulièrement aux sections de Vielsalm (+87) et de Huy (+36); ces deux sections sont vivement applaudies. Onze sections ont perdu 216 membres, trois en ont gagné 124, et cinq sont stationnaires.

Parlant des secours alloués par le Comité central de la Fraternelle — le capitaine Helmbacker fait remarquer que le total des secours est notablement plus élevé, les sections locales intervenant fréquemment et pour des sommes élevées en faveur de leurs membres.

Cinq sections seulement ont envoyé un rapport détaillé de leur activité : Arlon, Brabant, Etalle, Liège et Vielsalm. Après avoir fait applaudir les « trois colonels » — Mathen, Borgniet et Renson — le secrétaire national termine son rapport — vivement acclamé — par ces mots de Saint-Exupéry : « Vivre, c'est se dépasser sans cesse ».



Devant le Monument des 3 et 6 Ch. A., le colonel Mathen, Président national, M^{re} Joye et le colonel Colpaert, commandant le 3^e Bat. Ch. A.

Le commandant Roegiers, vérificateur aux comptes, rappelle d'abord le souvenir de son collaborateur, Maurice Collet, de Bastogne, décédé depuis la dernière assemblée générale et certifie « exactes, régulières et conformes » toutes les écritures comptables et les pièces justificatives. Il rend hommage au trésorier national, M. Conter, et fait approuver sa comptabilité par l'assemblée.

C'est ensuite au tour de M. Conter de présenter son rapport annuel. L'actif de la Fraternelle se chiffre actuellement à 209.920 frs en divers et 40.250 frs en titres en portefeuille; solde déficitaire : 16.745 frs en espèces, et en boni pour le portefeuille : 1.245 frs. Le compte des profits et pertes pour l'exercice écoulé se chiffre à 87.897 frs, le montant des cotisations à l'U.F.A.C. et les frais d'impression du Bulletin constituant les plus grosses dépenses de l'exercice. Si la publicité dans le Bulletin était plus abondante, le solde de l'année pourrait s'établir en large boni. Les prévisions budgétaires pour l'exercice 1960-1961 sont établies sur les mêmes bases que pour le précédent, soit 66.000 frs en recette et 76.000 frs en dépenses.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, un nouveau vérificateur aux comptes est désigné en remplacement de M. Collet, et c'est M. Lefèvre, de Bastogne qui avec le commandant Roegiers, assurera cette mission.

M. le colonel Renson, rédacteur-administrateur du Bulletin présente son rapport. Trois numéros sont sortis en 1960 dont le coût dépassa 28.000 frs. La publicité n'a

guère rapporté et c'est regrettable. M. Renson voudrait qu'il y ait, dans le Luxembourg notamment, beaucoup plus d'abonnés. Des espoirs pour une amélioration sont en vue. Il signale l'aide précieuse que lui apporte dans l'impression du Bulletin son fondateur, Albert Hubert. (N.D.L.R. : M. Hubert lança le Bulletin alors qu'il faisait partie de la rédaction de notre journal). Le président national félicite le colonel Renson de son œuvre — il porte pratiquement à lui seul toute la responsabilité aussi bien rédactionnelle qu'administrative du Bulletin — et le fait applaudir.

Le point suivant de l'ordre du jour a trait aux conditions d'octroi de l'allocation de naissance. Le secrétaire national met les choses très bien au point : cette allocation n'est pas un droit, mais une aide à ceux des membres qui en font la demande et dont une enquête, établie par le président de la section, a révélé le bien-fondé. Le comité central en remboursera le montant — 500 frs — à la section si sa trésorerie le permet. Les sections sont toujours libres de prendre cette prime à leur charge.

Elections statutaires. Sont sortants et rééligibles : MM. Borgniet, Renson, Dejaive et Conter; les trois premiers sont réélus par acclamation. Trop absorbé par ses occupations professionnelles, M. Conter ne sollicite pas le renouvellement de son mandat de trésorier national. M. le colonel Mathen remercie chaleureusement M. Conter de l'aide efficace qu'il a apportée à la Fraternelle depuis vingt ans, et sur sa proposition, M. Crochet, trésorier de la section

d'Arlon, est désigné à l'unanimité en qualité de trésorier national.

M. le colonel Borgniet, administrateur-délégué à l'U.F.A.C., fait, avec son dynamisme habituel, rapport sur les points suivants :

1) le statut du combattant 40-45 a été élaboré à l'U.F.A.C. en collaboration avec la C.E.S.A.C. — organisme d'Etat — ; a été approuvé par le ministre de la Défense nationale; il sera présenté en projet de loi et certainement voté cette année;

2) le projet de « Mécanisme de la Lys » est définitivement abandonné; il est remplacé par un autre qui a été étudié et qui est prêt, créant la « Médaille du Combattant 40-45 », qui sera accordée à tous ceux qui ont réellement combattu.

Le colonel Borgniet insista encore sur le bienfait de l'union qui est réalisée entre tous les Groupements d'Anciens Combattants du pays — plus de 300.000 membres — formant bloc et dont l'action peut être déterminante dans bien des domaines.

L'orateur parle ensuite des grandes manifestations organisées annuellement par l'U.F.A.C. : la Journée de l'Infanterie, qui aura lieu le 7 mai à Bruxelles, et pour laquelle de nombreuses sections de la Fraternelle se font immédiatement inscrire; le Congrès général de l'U.F.A.C.

Le pèlerinage de Vinkt, Gottem et autres hauts lieux se fera, cette année le 28 mai : les Chasseurs Ardennais doivent y assister nombreux.

En conclusion, le colonel Borgniet fait ressortir combien a été fructueuse l'action des Chasseurs Ardennais à l'U.F.A.C., et souhaite qu'un deuxième administrateur y soit délégué.

En fin de séance, il fut décidé que la prochaine assemblée générale se tiendra en 1962 à Houffalize, et qu'un projet de création d'une Fraternelle groupant les Chasseurs Ardennais d'après-guerre sera mis à l'étude.

Le président national prononce alors le discours de clôture tirant les conclusions de cette fructueuse assemblée et remerciant la section de Vielsalm de la parfaite organisation de la journée.

La « Marche des Chasseurs Ardennais » est chantée en chœur et la séance est levée dans le plus parfait enthousiasme.

A. B.

Ont reçu la Médaille du Mérite de l'U.F.A.C. 40-45 les membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais dont voici les noms :

Colonel Mathen, Louis Helmbacker, respectivement président et secrétaire nationaux; Pierre Conter, Raymond Reuter, Fernand Crochet, Pierre Raemdonck, Albert Maréchal (à titre posthume) et Pierre Teberath, de la section d'Arion; le juge Didier, Gabriel Robert et Maurice Collet (à titre posthume) de la section de Bastogne; Albert Balbeur, de la section de Neufchâteau; Fernand Noir, François Schranz et Jules Bodson (Vielsalm); les colonels Borgniet et

Renson, Victor Robert, Charles Roegiers, Eugène Wauters, Léon Grisart, Léon Van de Velde, Maurice Huppert, Georges Bodson (Brabant); Emile Dejaive, Maurice Collard, René Piedbœuf, François Lieutenant (Liège), Sabin Toussaint, Albert Dessambre, Fernand Isaïe (Huy); Paul Jacquet (Vaux-lez-Rosières); Joseph Schmitz, Louis André (Vielsalm); Fernand Bouche (Erezée).



TELEGRAMME ADRESSE

AU ROI LE 17 AVRIL

Fraternelle des Chasseurs Ardennais réunie en assemblée générale le 16 avril, à Vielsalm, exprime ses sentiments d'indéfectible attachement au Roi, à la dynastie et à l'unité de la Nation sous l'égide de Son Souverain.

REPONSE REÇUE
PAR TELEGRAMME
LE 19 AVRIL :

Monsieur Mathen,
Président de la Fraternelle
des Chasseurs Ardennais,
18a, rue Bricbaut, Bruxelles.

Le Roi sensible aux sentiments d'attachement à Sa personne et à la dynastie que vous Lui avez exprimés à l'occasion de l'assemblée générale de votre Fraternelle, m'a chargé de vous transmettre ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, ses vifs remerciements.

R. Lefebvre, Chef Cabinet Roi.

Assurances

A. LEONARD-DELSENNE

rue Ste-Marie, à SALMCHATEAU

Téléphone 299, Vielsalm

TOUTES LES COMPAGNIES

L'agent au service du client

et non au service des compagnies

POUR VOS ENFANTS, POUR VOUS

n'oubliez pas CHASSEURS ARDENNAIS

La maison **GRAVELLE**, anc. **Hulet**
10, rue de l'Athénée, Ixelles (Bruxelles 5)

qui vous offre aux meilleures conditions :

Livres - Papeterie - Articles scolaires

Dictionnaires - Articles de bureau

Classiques : Larousse. Hatier. Hachette;
collection « Que sais-je ». Reliures : Multo.

Atoma. Couvertures en plastique



Le Major de réserve
O. FABER

Nous avons appris, avec une douloureuse stupeur, la mort subite de notre Président, le major de réserve O. Faber, survenue à Saint-Léger, son village, le 29 novembre 1960.

Une foule émue et recueillie l'a accompagné à sa dernière demeure le 3 décembre passé, par une froide matinée qui rappelait à chacun l'hiver de mobilisation 39-40.

Sa bonhomie, son affabilité étaient légendaires et dans ce village où il était né et avait vécu, dans ce village qui fut presque entièrement détruit par les Allemands en 1944 et où les rivalités politiques sont particulièrement vives, il avait réussi ce tour de force de s'allier la considération de ses adversaires comme de ses supporters. Son prestige de patriote intègre, il l'avait mis au service de ses administrés, car il était bourgmestre de la localité, et de ses anciens compagnons d'armes. La foule qui tint à l'accompagner au cimetière atteste la popularité du disparu.

Dans ce groupe d'amis, d'administrés, de représentants des autorités et de compagnons d'armes qui cheminaient lentement dans le froid aigre, au rythme funèbre des cuivres et tambours d'une harmonie locale, les drapeaux cravatés de noir apportaient un air de solennité triste. Parmi eux, celui de la section d'Etalle de notre Fraternelle et celui de notre section de Virton mêlaient leurs plis à chaque pas, comme un

symbole de cette fraternité qu'on retrouve aux moments les plus pathétiques de la vie.

Il serait vain d'essayer d'énumérer ici toutes les personnalités venues apporter un dernier hommage à notre Président, nous risquerions d'en oublier, mais qu'il nous soit permis simplement de souligner le nombre imposant d'anciens Ch. A. présents. Preuve qu'ils l'aimaient, parce que lui les avait aimés.

C'est à cela que nous songions en montant vers le cimetière. Son visage buriné, ses cheveux en brosse, son optimisme, ce bon rire qu'il avait avant la période noire où il perdit son fils unique, enlevé accidentellement à son affection, il y a peu d'années, nous revenaient en mémoire. Il avait beaucoup souffert de cette perte et le désespoir de la maman avait décuplé sa douleur, mais à force de courage, de persévérance et le temps aidant, il était parvenu à amener la mère éplorée à une certaine résignation.

Il nous souvenait encore de ce jour merveilleux de mai 1951, quand notre section de Virton reçut son drapeau des mains du général Descamps, devant le monument aux morts de la ville. C'est à lui que le général avait confié l'emblème, sachant qu'il le remettait en bonnes mains. Combien de fois d'ailleurs, au cours des cérémonies où le major Faber rencontrait le général Descamps, celui-ci ne l'apostropha-t-il pas de sa voix rude et bienveillante : « Bonjour Faber ! Comment vas-tu, mon brave ? »

Jamais peut-être épithète ne fut mieux appliquée. Sa bravoure, il la montra dès sa 18^e année, quand le tocsin sonna l'appel aux armes, le 4 août 1914, et qu'il partit s'engager avec d'autres jeunes patriotes. Il fit toute la guerre de 14-18 avec l'impétuosité de ses jeunes années et l'armistice le rendit à la vie civile avec le grade de sous-lieutenant. Quand le ciel s'assombrit à nouveau en 1939, le commandant Faber reprit du service. La guerre le trouva à la tête d'une Compagnie du Bataillon Moto des Ch. A. où ses hommes l'adoraient. Des anecdotes ayant trait à sa compréhension de l'âme du soldat et à son doigté de chef, circulent toujours à son sujet. On comprend mieux alors la fierté avec laquelle l'ancien commandant montrait à ses amis une peinture réalisée par un de ses hommes de la Cie Moto, peinture qui lui avait été offerte en gage de reconnaissance et qu'il avait mise à la place d'honneur chez lui.

Il échet à notre ami L. Massin, trésorier de la section de Virton de la Fraternelle Ch. A. et ancien gradé de la Cie Moto du commandant Faber, de rappeler en quelques mots les liens particulièrement tenaces qui unissaient le disparu à ses anciens compagnons d'armes. Avec émotion, il apporta au défunt le salut du Président et du Comité National de la Fraternelle Ch. A., faisant part à Mme Faber des sentiments dou-

oureux des anciens Chasseurs Ardennais, avec leurs plus vives condoléances.

Dès la levée du corps, le secrétaire communal de Saint-Léger, au nom de l'administration, avait rendu un solennel hommage au bourgmestre disparu, tandis qu'après l'allocution de L. Massin, un Ancien de 14-18 de la localité, compagnon de volontariat de guerre d'Octave Faber, avait rappelé brièvement à l'assistance la belle conduite du disparu comme combat-

tant des deux guerres et comme prisonnier de guerre après la capitulation.

Dans tous les cœurs, c'est un vide immense qui s'est créé et plus précisément dans notre section de Virton, car une présence aimée manquera dorénavant à nos réunions, mais il ne fait pas de doute que le souvenir de notre cher Octave restera marqué pour toujours dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et ont pu l'apprécier.

Paul TALBOT.

Le statut et la médaille du combattant 40-45

Depuis le début de 1960, l'UFAC 40-45 a mis en tête de ses revendications morales le STATUT et la Médaille du combattant 40-45.

1. Des projets furent établis en ce qui concerne le STATUT; puis ils furent étudiés par des services de la Défense Nationale qui firent des observations et émettent des avis.

A l'heure où paraîtront ces lignes on peut espérer que le projet définitif établi par une commission et présenté à la CESAC sera approuvé par cet organisme. A signaler que la CESAC est une commission installée par le GOUVERNEMENT. Il ne restera plus alors que deux étapes à franchir : la première, c'est l'acceptation, sous légères modifications sans doute comme c'est l'habitude, par le GOUVERNEMENT sur proposition de M. le Ministre de la Défense Nationale et enfin, la seconde : le vote par les deux Chambres du projet de LOI créant le Statut du Combattant 40-45.

Il faut souligner la grande part prise dans l'étude du projet de Statut par le Général BEAUPIN et le Colonel BOSTYNS.

Alors me direz-vous, c'est pour bientôt ce Statut !!! nous sommes en 1961 !!! il y a 21 ans, nous étions en pleine campagne de 40... et voilà déjà 16 ans que la guerre 40-45 est finie.

Nous devons dans nos sections expliquer à nos camarades ce que contient le projet de statut (il paraîtra dans le prochain BELGIQUE D'ABORD) et surtout mener campagne dans tous les milieux afin de l'obtenir au plus tôt. Les sections qui éditent des circulaires voudront bien publier des courts articles au sujet du Statut ou encore des slogans.

2. Le projet de la MEDAILLE du COMBATTANT n'est pas encore arrivé dans un stade aussi avancé; ce n'est pas faute de l'auteur du projet croyez-le bien, mais il faut procéder avec méthode et ne pas s'atteler à deux tâches importantes à la fois.

On espère pouvoir présenter le projet devant une commission comprenant des représentants de 40-45; ce projet serait ensuite débattu à la CESAC et ainsi

pourrait être remis à M. le Ministre de la Défense nationale cette année encore.

Telles sont les nouvelles que nous avons pu glaner. Souhaitons que ces deux projets soient soumis aux Chambres cette année encore et qu'elles ne rencontrent pas d'opposition. Il est temps qu'on reconnaisse les mérites des combattants de 40-45 autrement que par des paroles et des affirmations.

J. B.

LE BULLETIN

Quelques dévoués, beaucoup trop peu nombreux, il faut le dire, continuent à nous aider.

Maurice Collard, de Grivegnée, nous a procuré 6 abonnements et François Fabeck : 15. A noter que les 15 abonnements de notre ami Fabeck ont été récoltés dans la localité où il habite, c'est-à-dire à Ruysbroeck et dans une commune voisine Droogenbos, deux localités flamandes !

Qu'en dites-vous, Chasseurs Ardennais du Luxembourg ? Vous rappellerai-je que sur les 40 abonnés que nous avons, à part 5 de Bastogne, tous les autres sont de Liège et du Brabant ?

Notre ami Autphenne, président de la section de Virton et notre persévérant Dejaive, d'Amay nous ont apporté chacun une publicité.

Enfin pour le soutien du bulletin, nous avons reçu : Colonel Mathen, président Fédéral 200 F
J. André, président de la section de Houffalize 100 F
Sous-section de Molenbeek 250 F

Un cordial merci à ces amis du bulletin. Nous faisons des vœux pour que leur exemple provoque une fructueuse émulation.

* * *

Le Chasseur Ardennais a le plaisir de vous annoncer 3 naissances dans la famille. Il s'agit de Souvenirs, à la section de Vielsalm, César (du nom du sanglier-mascotte), au 20 A, et La Hure au 1^{er} Bataillon Ch. A.

Nous souhaitons la bienvenue et une longue vie à ces nouveaux Bulletins.

L'Administrateur.

Le trait d'union

L'assemblée générale qui s'est tenue, à Vielsalm, le 16 avril dernier, a été saisie par E. Wauters, délégué de la section du Brabant, de la question relative au regroupement des jeunes Chasseurs issus des unités d'après-guerre.

L'idée n'est pas nouvelle. Voici environ dix ans elle fut présentée et défendue au sein de ce même comité du Brabant. Des objections furent, à cette époque, opposées à ce projet.

Le temps les a écartés et enfin, grâce à la clairvoyance de ceux qui, dès l'origine, avaient saisi la portée exacte de la question, son examen, par l'assemblée générale de la Fraternelle, a été demandé.

La décision était prévisible et en accord avec les délégués présents à cette assemblée, pouvoir fut donné au secrétaire national afin qu'il établisse les contacts nécessaires à la création d'un groupement de jeunes Chasseurs.

L'initiative de la Fraternelle dans cette œuvre ne peut se juger qu'en regard des buts à atteindre.

En effet, et cela a déjà été dit, il faut réunir au sein d'une même association tous ceux qui après nous serviront, servent ou serviront dans des unités de Chasseurs Ardennais.

Il faut bien admettre que sous ce rapport nous avons perdu quinze années pour ne pas avoir compris l'importance du problème. Nous avons certes, grâce à d'anciens Chasseurs dévoués, présents aux bataillons affiliés beaucoup de jeunes officiers, sous-officiers et soldats à notre fraternelle sous la dénomination, prévue par nos statuts, de « membres adhérents ». Ces affiliations, faites au bataillon, n'ont dans une écrasante majorité, jamais été renouvelées. Et pourquoi ?

La réponse est claire, elle saute aux yeux. Les intérêts qui séparent les anciens des jeunes sont trop divergents.

Les nôtres sont essentiellement moraux. Ils sont fondés sur ce qui fut vécu avant le 10 mai, pendant la campagne de 1940, dans les camps de prisonniers ou dans les rangs du Service Social des Chasseurs Ardennais en Belgique occupée.

Ceux des jeunes Chasseurs sont fondés sur la richesse des contacts humains établis dès l'arrivée dans les bataillons. C'est là que, inconnus de la veille, ils se sont rencontrés et que bien encadrés, ils sont devenus des camarades attelés aux mêmes tâches, vers les mêmes buts, pendant une période dont ils connaissent la fin probable. C'est là qu'ils ont appris qu'avant eux, dans la même unité, depuis le 10^e Régiment de ligne, jusqu'aux Chasseurs Ardennais de 1940, d'autres les avaient précédés pour les mêmes tâches et les mêmes buts. La filiation, glorieusement établie, se témoignait par des inscriptions sur leur drapeau : YSER - EESSEN - CORTEMARCK - NAMUR - TERMONDE pour 1914-1918, auxquelles venaient s'ajouter : ARDENNES - BENDRE - VINKT pour 1940.

Tout cela leur a été révélé et partant de ces sources un seul trait commun pouvait les unir à leurs aînés : LE BERET VERT, avec tout ce qu'il comporte de devoirs, de respect, de fierté, de solidarité. Cette union n'a été que momentanée et c'est là que se trouve notre erreur. Faute de ne pas avoir considéré la question sous son véritable aspect, nous avons négligé d'exploiter au

bénéfice des jeunes Chasseurs et dans l'intérêt de notre propre survivance, les richesses acquises par ceux-là au sein de leur bataillon.

C'est à ces conclusions que leurs représentants et les délégués de la Fraternelle sont arrivés lors des réunions qui les a rassemblés à Bruxelles les 6 mai, 27 mai et 8 juin derniers.

Dès lors, c'est avec la plus grande joie qu'ils ont eu connaissance de l'initiative de la Fraternelle. Avec un enthousiasme remarquable ils se sont immédiatement attachés à jeter les bases de leur association. Ils seront nos filleuls — ils l'ont eux-mêmes exigé — et avec une foi commune, avec nous, ils vont créer l'« AMICALE des CHASSEURS ARDENNAIS ».

L'Amicale sera constituée officiellement le 1^{er} novembre prochain. D'ores et déjà des contacts ont été établis avec les commandants des 1^{er} et 3^e bataillons de Chasseurs Ardennais. Ces deux chefs de corps, voulant par là manifester l'intérêt qu'ils portent à la question, ont immédiatement offert leur collaboration à la Fraternelle et se sont fait représenter par un de leurs officiers à la réunion du 27 mai.

Et voici donc que l'Amicale des Chasseurs Ardennais est née. Le lieutenant de réserve Andries, le sergent de réserve Zondaeg, et le caporal Van Fraechem tous anciens du 1^{er} bataillon ont accepté de se partager la besogne et de lui donner les structures provisoires.

A ces trois pionniers viendront bientôt s'ajouter d'autres du 3^e bataillon. Fraternellement nous les aiderons avec compréhension, mais déjà nous devons féliciter les trois premiers pour leur bel élan. A ces félicitations nous joignons nos remerciements aux lieutenants-colonels Lalière et Colpaert ainsi qu'à leurs délégués les lieutenants Gohy et Huart. Mais surtout nous remercions E. Wauters. Il s'est donné de tout cœur à cette tâche, et de cette amicale lorsqu'elle sera définitivement constituée, il aura à tous égards bien mérité.

Jeunes Chasseurs, membres actuels de notre Fraternelle, vous serez plus amplement informés dans les jours à venir pas vos mandants provisoires. Votre amicale sera belle et puissante, nous en sommes convaincus. D'être restés fidèles à votre beret et à notre fraternelle garantit à suffisance que vous allez être le noyau solide autour duquel votre association va se développer. Vos camarades et ceux des bataillons vont venir vous rejoindre; ses créateurs — des jeunes comme vous — ont déterminé avec netteté les buts suivants, qu'ils veulent lui donner :

- conserver et prolonger nos traditions;
- maintenir et développer la fierté acquise au sein des unités de Chasseurs Ardennais;
- conserver et exploiter à des fins humaines et patriotiques la richesse des contacts établis par ses membres durant leur présence à l'Armée;

Voilà, n'est-il pas vrai, un programme magnifique et exaltant ? Pour le réaliser il faudra des chefs et des dévoués. Ce ceux qui se sentent attirés par une tâche de cette importance nous écriviront, ils seront convoqués en temps opportun. Que les autres nous donnent leurs avis, il ne sera pas inutile et que :

VIVE L'AMICALE DES CHASSEURS ARDENNAIS !

LA FRATERNELLE.

Campagne 1940...

Les opérations du 3^e Régiment des Chasseurs Ardennais (1)

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs du retard mis à publier la fin de cet historique, diverses circonstances en sont la cause.

Dans notre prochain numéro, nous aurons le plaisir de publier l'historique du 5^e Régiment. Nous remercions le général Bourgès qui a bien voulu nous faire parvenir la documentation nécessaire.

27 mai

Le jour se lève n'amenant aucun changement à la situation.

Durant la nuit, les Aies se sont entrebattues. Dès 6 heures. — Un tir d'Aie est demandé par le Cdt du I/1 Ch. A., au Sud de Beckkant sur des éléments ennemis qui manifestent quelque agressivité.

Il redoute une infiltration entre les deux unités de son Bon et envoie pour l'enrayer un peloton de sa Cie réservée (I/1 Ch. A.) dont un peloton renforcé est déjà en première ligne assurant la liaison avec les 10^e/3 Ch. A. et 8/3 Ch. A.

A Vinkt même, profitant du répit laissé par l'adversaire, les Cdt des III/3 Ch. A. et I/3 Ch. A. ont remanié leur dispositif. Le III/3 Ch. A. ne maintient qu'un Pon/10^e/3 Ch. A. en soutien de son aile gauche et place en réserve l'autre peloton Mot.

La 10^e/1 Ch. A., plus nécessaire vers Aersele est retirée de Vinkt. Un ordre du Cdt de la 1^{re} D. Ch. A., aux ordres duquel nous sommes repassés, a divisé entre-temps notre sous-secteur en deux. Le premier aux ordres du Cdt du 3 Ch. A. comprend les positions occupées par les I/1 Ch. A., III/3 Ch. A., III/1 Ch. A. et 10^e/3 Ch. A. Le second aux ordres du Cdt du 1 Ch. A. (Major Lecocq) comprend les positions occupées par les II/3 Ch. A., 10^e/1 Ch. A. et I/3 Ch. A. (Bon d'Aersele).

Deux groupes d'Artillerie travaillent maintenant en appui direct du 3 Ch. A., ce sont les II/49 A. et I/BA.

En arrière de nous le long du Neringbeek le 2 Ch. A. est posté en réserve divisionnaire.

La liaison téléphonique entre le régiment et ses bataillons est des plus défectueuse (ruptures, courts-circuits); à maintes reprises les Cdt de Bon ont dû agir d'initiative; leurs décisions ont toujours été des plus heureuses.

Pour correspondre avec la division nous faisons le plus souvent usage de la TgsF.

A 8,15 heures. — L'ennemi déclenche un violent tir d'Aie sur les hâies Est de Vinkt et sur la localité. Ce tir dure près d'une demi-heure ne laissant aucun doute; l'ennemi veut déclencher une attaque aux hâies Est de Vinkt. Courageusement, les unités des I/3 Ch. A. et III/3 Ch. A. aidées des éléments de la 10^e Cie à leur disposition défendent leurs positions pied à pied.

A 10,15 heures. — L'ennemi reprend le bombardement des positions; il veut à tout prix venir à bout de nos hommes, mais ceux-ci ne l'entendent pas comme

cela et résistent vaillamment. Des avions allemands survolent nos positions et les mitraillent.

Sur la fin de la matinée, la situation devient critique à la gauche du dispositif (I/1 Ch. A.). A la droite de notre dispositif (II/1 Ch. A.) et dans le sous-secteur voisin (1 Ch. A.), l'ennemi ne manifeste pas la même agressivité, mais s'infiltré dangereusement.

Après avoir bombardé Vinkt, l'artillerie ennemie s'en prend ensuite à Aersele.

Notre artillerie réagit vigoureusement. Vers 11 heures. — Les Chasseurs Ardennais des 1 et 3 tiennent toujours bon, mais le Cdt de la division comprenant que cette situation ne pourra durer éternellement et que le danger de percée augmente de plus en plus, fait envisager un repli sur la ligne Beckkant, ferme den Rossem, ferme Nihil, ferme Terborgh, en arrière de Vinkt.

A 12,30 heures. — Le Cdt du 1 Ch. A. nous signale Aersele tombé aux mains de l'ennemi. Nous sommes tournés par la droite.

Ordre est alors donné aux unités de notre sous-secteur de se porter sur la ligne des fermes. Cet ordre transmis par motocycliste, n'arrive pas immédiatement aux défenseurs de Vinkt et la localité n'est abandonnée à l'ennemi que vers 13 h. 30.

Très bien aidés par le C. 47 et les a b Mi, les Bons de Vinkt (I et III/3 Ch. A.) réalisent au mieux le décrochage. Les I et III/1 Ch. A. et II/3 Ch. A. peuvent faire de même.

De nombreux Chasseurs des deux régiments ardennais restent sur le terrain. Notre régiment compte 72 tués, de nombreux blessés et disparus. Les unités sont devenues squelettiques.

Beaucoup d'armes automatiques sont détruites.

Vers 13,30 heures. — Le Cdt de la division prescrit aux 1 et 3 Ch. A. de se porter tout en combattant sur une ligne située parallèlement à la route Thielt-Ruisselede et à 300 m. S.-E. de cette route. Ce mouvement doit être protégé par le 2 Ch. A. toujours posté le long du Neringbeek. Nous prévenons immédiatement tous les éléments de notre sous-secteur.

A 15,30 heures. — Nous quittons le P.C. d'Oosthoek.

A 16,30 heures. — Nous atteignons notre nouveau P.C. à Kruisweg (Ruisselede). Nos unités ont pu aisément rompre le combat. Arrivées à la ligne précitée, elles se réinstallent et organisent leur nouvelle position. Le restant de la journée se passe dans le calme.

Quelques tirs d'Aie, quelques survols d'avions, mais aucun contact.

A 23 heures. — Le Cdt de la 1^{re} D. Ch. A. nous fait parvenir l'ordre de nous replier sur une nouvelle position à hauteur de la route Bruges-Ingelmunster.

Ce repli doit se faire sous la protection de flanc-gardes postées, au sud de Schuifferscapelle, au sud de Meerlandshoek, au calvaire 1.600 m. N. d'Elghem et à Hille (fournies par la 2^e D. Ch. A., sauf à Hille par le 1 Ch. A.).

Mais les ordres ayant été transmis tardivement et les routes étant embouteillées, les flanc-gardes ne seront pas postés au passage des gros.

C'est ainsi qu'en arrivant à Meerlandshoek, une infiltration ennemie inquiète dangereusement une fraction

(1) Voir les Nos 1, 2, 3 et 4 de 1957; 1, 2 et 3 de 1958; 1 et 2 de 1960.

du P.C. Régiment ainsi que plusieurs autres fractions du régiment qui se déplaçaient; cette infiltration captura d'ailleurs des éléments du 6 Ch. A. qui précédaient le P.C. sur l'itinéraire.

Après avoir rebroussé chemin, nous atteignons...

LE 28 MAI

Nous recevons ordre de cantonner sur place. Cet ordre, nous transmis par nos chefs belges, émane des autorités allemandes; nous devons continuer à vivre sur nous-mêmes, au sein de la 1 D. Ch. A. Il nous est prescrit, et nous le prescrivons à nos sous-ordres, de n'obéir qu'aux ordres donnés par nos chefs belges et non à ceux dus à la fantaisie de quelque petit gradé allemand de passage dans la région.

Déjà on parle de démobilisation de l'armée belge.

Le régiment cantonne au sud de Ruddervoorde:

Oud-Munken Bosschen - Laake Bosschen - Veldhock. P.C. Régiment à Oud-Munken-Bosschen.

Dès les premières heures, nous assistons au défilé des soldats belges isolés s'en retournant chez eux (ou du moins espérant y arriver). Cela ne peut qu'avoir mauvaise influence sur nos hommes qui, eux aussi, voudraient s'en retourner.

Dans l'après-midi du 28, les Allemands se présentent dans les cantonnements et tentent de nous faire déguerpir. Certains hommes ne demandent pas mieux et préfèrent tenter leur chance, bien que l'on ait communiqué que tout isolé serait pris et dirigé sur l'Allemagne comme « prisonnier de guerre ».

C'est ainsi qu'une bonne partie du 1^{er} et de la 11^e qui cantonnaient à proximité de la grand-route Bruges-Ingelmonster s'en retournent. D'aucuns, après mûre réflexion sans doute, reviennent le lendemain.

Dans la nuit du 28 au 29, le 1^{er} est déménagé en bloc par les Allemands. Nous ne les reverrons plus.

Le 30 mai. — Le P.C. Régiment se déplace à Veldhock. Ses troupes restantes gardent toujours les mêmes cantonnements.

Avez-vous des difficultés fiscales, sociales, commerciales ou autres ?

Adressez-vous au camarade

ROEGIER CHARLES

11, rue de l'Esplanade à Ixelles, Téléphone 12.37.72

Albert VENTER-RASKIN

(Ancien du 5^e Chasseurs Ardennais)

5, RUE DE LA STATION - SAINT-MARD (VIRTON)

Monuments funéraires. Couronnes mortuaires. Articles pour cimetière. Transports par auto-corbillard

Bureau immobilier

P. MARLOYE,

1, Grande rue au Bois - Schaerbeek
TOUTES OPERATIONS IMMOBILIERES
Agent principal des Assurances Générales A. G.
TELEPHONE : 15.84.69

Le 1^{er} juin. — Toute la division est dirigée par étapes vers le Pays de Waas, sauf le personnel d'arrière-garde. Première étape jusqu'à Franchierpe.

Notre régiment est détourné en coins de route par suite de travaux au pont provisoire de Steggen, et termine son étape à St-Denis-Westrem (magasin de fourrages).

Le 2 juin. — Deuxième étape qui nous amène, avec la division, dans la région ouest de Lokeren.

Nous cantonnons à Staakte-Heirberg et Puttenem. Les zones occupées par les troupes sont considérées comme camps de prisonniers.

On ne parle plus guère de démobilisation comme le bruit en courrait le 28. Durant toute cette période nous sommes quasi libres. Nos hommes font preuve de beaucoup de discipline; la police du cantonnement est bien respectée.

Le 6 juin. — Nous changeons de cantonnement (déplacement de 2 à 3 km.). Nous cantonnons alors à Brill (ouest d'Exaerde).

La démobilisation semble revenir sur le tapis.

On nous demande des listes de toutes sortes.

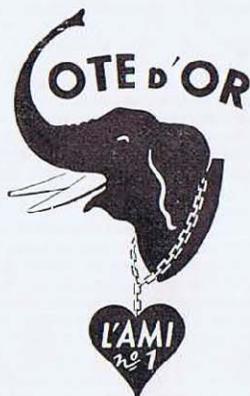
Le 9 juin. — Tous nos militaires non de carrière, à l'exception de 2 officiers de réserve issus des sous-officiers de l'active, nous quittent démobilisés.

Le 10 juin. — Nous nous déplaçons, toujours par ordre, vers Lokeren. Là, nous devons quitter le personnel subalterne de carrière qui y est démobilisé. Le personnel laissé le 1^{er} juin en arrière-garde, nous rejoint.

Les officiers de l'active sont dirigés sur Kappellen (Collège St-Michel), puis de là,

Le 12 juin. — En route pour l'Allemagne.

**BON
CHOCOLAT**



**COUPS DE
BOUTOIR**

AUSTERITE

Les « **nécessités budgétaires** » ont fait rogner 3 millions sur le maigre budget de l'O.N.A.C., organisme chargé d'aider les anciens combattants, ces « **crémiers privilégiés de la Nation** », qui se trouvent momentanément dans le besoin. On trouve normal dans notre pays, si drôlement gouverné depuis un certain temps, de penser immédiatement aux anciens combattants dès qu'il s'agit de faire des économies.

DROLEMENT GOUVERNES...

Ne sommes-nous pas dans l'illégalité depuis le 10 janvier 1940, par exemple, date à laquelle a été votée la taxe à payer par les exemptés du service militaire? Cette loi n'a jamais été appliquée alors que l'art. 10 prévoyait qu'elle rapporterait 75 millions par an. Le Trésor a donc perdu plus de 10 milliards. Cet argent serait certainement venu bien à point aux œuvres O.N.A.C. et O.N.I.G. chargées de venir en aide aux anciens combattants et invalides de guerre.

D'après « l'Invalide Bruxellois », cette loi a rapporté en Suisse plus de 4 milliards de FB de 1928 à 1953.

Ne sommes-nous pas dans l'illégalité depuis que l'on a suspendu la fameuse loi de 1932 qui nous avait été imposée par les flamingants qui voudraient la faire remplacer par un diktat encore beaucoup plus draconien pour les francophones?

ALERTE AUX PATRIOTES

Tout va mal dans notre pays: ne venons-nous pas d'assister, aux dernières élections, à une inquiétante poussée des extrémistes, tant de droite que de gauche? D'un côté, ceux qui voudraient nous faire goûter du knout de Khroustchev et nous voir devenir une colonie de l'U.R.S.S. au même titre que ceux de derrière les ridoaux de fer, et de l'autre les flamingants rabiques qui voudraient arriver à une division de notre pays.

Et l'on parle de créer l'Europe unie!...

L'O.N.U., CE DROLE DE « MACHIN »

Jusqu'à ce jour, l'O.N.U. a échoué dans la plupart des missions qu'elle s'était as-

signées. Il y faudrait des hommes capables venant de pays avancés dans tous les domaines et non des gens provenant de pays sous-développés qu'ils ne sont jamais parvenus eux-mêmes à tirer du marasme (comme l'Inde, par ex.); il y faudrait des hommes dévoués au lieu de ces innombrables budgétivores sans aucune compétence spéciale, casés là par des pays participants qui ne savent qu'en faire chez eux; il y faudrait en quelque sorte des idéalistes qui n'auraient en vue que le bien commun, et non des commis voyageurs qui're vont là que pour faire de la propagande, essayer de faire prévaloir les idées chères à ceux qui les envoient y veiller aux intérêts de leur pays.

Il est malheureux de devoir reconnaître que cette organisation est loin d'être impartiale, qu'elle est tirée à hue et à dia par deux blocs puissants qui parviennent parfois à imposer leurs idées grâce à l'appui d'une masse flottante de petits Etats qui se vendent au plus offrant.

UNE HONTE

On a rogné 3 millions sur le budget de l'O.N.A.C. Mais on continue à accorder chaque année une allocation d'un million pour l'organisation de la honteuse manifestation de la Tour de l'Yser où le drapeau national n'est même pas toléré.

ABNEGATION...

On critique toujours Nehru, alors qu'il faut reconnaître qu'il sait faire de grands sacrifices pour le Congo.

Il y a envoyé du riz alors que la famine règne dans de nombreuses régions de son pays.

Pour le Congo, il se prive des lumières de grands hommes tels que Dayal, Rickycy, etc... alors qu'elles lui seraient bien utiles dans son pays sous-développé.

Voilà que maintenant il met à la disposition de l'O.N.U. 5.000 Gourkas alors que les frontières de son pays sont constamment violées par les communistes chinois.

LES GOURKAS

Ces sinistres coupeurs de têtes, les meilleurs soldats du monde prétend Nehru, qui

ont déjà été employés anciennement par les Anglais pour étouffer la révolte des Cipayes, ont aussi été utilisés par le soldat partisan de la non-violence Nehru pour massacrer plus d'un million de musulmans et noyer dans le sang une tentative de sécession du Cachemire. Mais il faut noter que ces farouches guerriers n'ont réussi ces exploits que contre des populations qui n'avaient pour se défendre que des pierres, des bâtons, parfois un couteau. On comprend alors pourquoi Nehru ne les emploie pas pour repousser les Chinois qui envahissent son pays: c'est qu'ils sont dotés de l'armement le plus moderne et de la grand homme ne veut pas risquer que la réputation d'invincibilité de ses farouches guerriers s'effondre comme neige au soleil.

UNE BONNE AFFAIRE

En envoyant ses soldats au Congo Nehru fait une affaire. D'abord sa Trésorerie qui est loin d'être pléthorique, va être débarrassée d'un grand souci: ses soldats seront entretenus aux frais de quelques nigauds qui paient encore leur cotisation à l'O.N.U. (ils encaisseront leurs 500 F de solde journalière).

D'autre part, avec la complicité de son ami « H », il va préparer un exutoire pour le trop-plein de la population de son misérable pays. Déjà, anciennement, l'Aga Khan avait adressé une requête dans ce sens à l'O.N.U. L'Inde a une population de 440 millions d'habitants qui s'accroît à la cadence effrayante de 5 millions chaque année malgré la famine et les épidémies qui y sévissent à l'état endémique.

PAS DE DANGER!...

On avait exprimé des craintes au sujet de certaines épidémies que les Gourkas auraient pu apporter au Congo, mais on a fait remarquer que les couteaux des coupeurs de têtes avaient été soigneusement désinfectés, et que d'autre part il faudrait que ceux qui devront être décapités soient bien pointilleux et mauvais coucheurs pour empêcher ces braves soldats de remplir leur mission sous prétexte qu'ils pourraient avoir la peste ou le choléra... une fois qu'ils n'auront plus de tête.

FAIS CE QUE JE TE DIS ET NON CE QUE JE FAIS...

L'anti-impérialiste et anticolonialiste Nehru a refusé chez lui un référendum au Cachemire qui réclamait son indépendance, mais il le recommandait pour l'Algérie et donnait son appui à ce « neutraliste » Soukarno qui revendiquait sans aucun titre la Nouvelle-Guinée, ainsi qu'au Maroc qui voulait s'emparer de la Mauritanie à qui la France venait d'accorder l'indépendance.

LA SITUATION LINGUISTIQUE d'ailleurs devenus ministres, bourgmestres ET LES CONTRIBUTIONS de grandes villes, etc... A BRUXELLES

Pour les 19 localités qui dépendent des Directions Régionales I et II de Bruxelles on a relevé que 306.631 déclarations étaient rédigées en français et 42.608 en flamand. N'empêche qu'au 1.1.1958 il y avait 814 fonctionnaires francophones et 638 flamands. Nous constatons donc que si, d'une part, il n'y a que 12 % des formulaires qui sont rédigés en flamand, par contre près de 44 % de fonctionnaires sont de langue flamande. Nous ne possédons pas de statistiques postérieures à cette époque, mais il est certain que depuis lors la situation s'est en core modifiée en faveur des Flamands. C'est ainsi que nous avons entendu parler dernièrement d'un bureau pour lequel 91 % des déclarations sont rédigées en français et où il y a 94 % de fonctionnaires d'origine flamande, plus ou moins bilingues, c'est vrai, mais tout de même, il est certain que les Flamands n'admettraient jamais pareille situation.

ET AILLEURS...

Aux environs de Bruxelles, un Wallon reçoit un formulaire de déclaration aux impôts en flamand, bien que l'on sache qu'il rédige chaque année sa déclaration en français. A sa demande pour recevoir un formulaire français il est répondu, toujours en flamand, que pour cela il faut payer 3 francs.

A LA R.V.A.

En réponse à une question d'un parlementaire le Ministre des Communications a fait savoir qu'à la Régie des Voies Aériennes il y a 769 agents flamands pour 397 wallons et que les électriciens flamands sont 30 contre 9 wallons.

EN FAVEUR DES INCIVIQUES

Les flamingants deviennent de plus en plus exigeants. Au début ils ne demandaient qu'une simple modification au fameux article 123sexies qui prévoit le retrait de certains droits aux condamnés pour incivisme. Aujourd'hui ils exigent purement et simplement la suppression de l'article. Voilà au moins un cas où les flamingants ne réclament pas un avantage pour eux seuls : les inciviques wallons pourront en bénéficier également : ils sont bien bons !

PORTES OUVERTES

Quand ce fameux art. 123sexies aura été supprimé, un incivique pourra entrer dans l'enseignement (et donner, par exemple, des cours de civisme) ; il pourra être électeur et même éligible, devenir député (il sera évidemment accueilli dans les bras ouverts par ceux de la Volksunie) ; et même, une fois arrivé là pour quoi pas ministre (de l'Education Nationale, par exemple)... Des inciviques 1914-18 sont

CONTRIBUABLES A VOS POCHE.

Il n'est plus guère question de fameuses compressions des dépenses annoncées. C'était à prévoir. Par contre, ce que l'on n'abandonnera certainement pas ce sont les nouveaux impôts : nous allons être taxés pour 6 milliards de nouvelles charges. Pour nous faire admettre cette nouvelle saignée, on essaie de nous faire croire que notre situation économique est inquiétante alors que nos exportations augmentent, que notre situation financière est mauvaise alors que, malgré les milliards que nous ont fait perdre les grèves, il y aura cette année une plus-value fiscale de plus de 10 milliards. Voilà donc 16 milliards que nos dirigeants vont encore pouvoir se donner le plaisir de gaspiller (sans compter le produit de plusieurs emprunts que l'on se propose déjà de lancer).

Ne se trouvera-t-il donc jamais un homme sensé et énergique pour mettre fin à cette course vers la banqueroute ?

Depuis 1950 nos dépenses ont plus que doublé : le budget ordinaire est passé de 61 à 142 milliards !

LA WALLONIE, PARENTE PAUVRE

Qui qu'en disent les brailards du flamingantisme, la Wallonie a toujours été nettement défavorisée en ce qui concerne les voies de communication. Et malgré cela, quand il s'agit d'électrifier des lignes ou de construire des autoroutes le gros morceau du budget est toujours pour la région flamande : c'est ainsi qu'on lui prévoit encore pour un milliard de travaux chaque année pendant 15 ans.

Le comble : on a annoncé dernièrement que l'on allait construire une autoroute Bruxelles-Lille. Vous vous imaginez peut-être, dans votre candeur naïve, qu'elle va passer par Hal-Ath-Tournai, d'abord parce c'est l'itinéraire le plus direct, et ensuite parce que l'on pourrait bien donner une petite part du gâteau à ces braves Wallons. Et bien, il n'en sera rien : l'autoroute Bruxelles-Lille passera par Gand, et les Français du Nord qui viendront à Bruxelles n'auront qu'à se débrouiller tout le long du parcours avec les poteaux « indicateurs » sur lesquels ils verront : Kortrijk, Gent, Aalst, etc ; au retour, ils chercheront vainement « Lille » et se demanderont quelle est bien cette étrange « Rijsel » où la route les conduit.

JUSTE RETOUR DES CHOSES

Dans le but de se concilier les bonnes grâces des petits Etats afro-asiatiques, les Etats-Unis, nos « amis » de l'O.T.A.N., ont voté contre nous à plusieurs reprises au Conseil de Sécurité à propos du Congo. Il est de bon ton, actuellement, de se montrer anticolonialiste. L'effet de cette manœuvre vient d'être complètement détruit par les scandaleux incidents racistes qui se produisent dans les anciens Etats esclavagistes du Sud des Etats-Unis et qui soulèvent l'indignation dans le monde entier. En notable minorité.

GRACE AUX ROUBLES

Dans la Province Orientale, capitale Stanleyville, le gouvernement Gizenga — qui s'est déclaré successeur de Lumumba avec l'approbation de Nasser et de Nikita — a tenu le coup malgré le blocus économique auquel il a été soumis de la part de Léo, grâce à l'aide des Pirates du Nil et aux roubles de « K », et surtout aussi, il faut le dire, grâce à l'armée de Lundula. Nous avons pu constater qu'au Congo les gouvernements ne tiennent qu'avec l'aide de l'armée, et l'armée n'est fidèle que pour autant qu'elle soit payée, et bien payée : à Stanleyville l'armée tendra tant qu'il y aura de roubles.

« BEAUX-ARTS »

Nous avons vu avec ahurissement, dans les journaux, une photographie de « l'objet » qui a obtenu le grand prix de sculpture belge (25.000 F). Cela consistait en une tige verticale sur laquelle on avait soudé au petit bonheur, dans tous les sens, des plaques de métal de toutes les formes et de toutes dimensions. Dans ces conditions il y a certainement parmi nos artisans des quantités d'artistes.

On a l'impression que, de nos jours, l'unique préoccupation de nombreux « artistes » est de provoquer l'étonnement, de donner le jour à des éblouissements devant lesquelles on s'arrête, ahuri, en se demandant ce que cela peut bien représenter. « C'est ainsi, expliquent-ils qu'eux voient les choses ». Ne pensez-vous pas que dans ces conditions on ferait beaucoup mieux de leur donner comme prix un bon pour une consultation chez un oculiste... ou chez un psychiatre ?

GOIJATERIE.

Certains journaux étrangers voudraient faire croire à leurs lecteurs que leurs reporters vivent en permanence dans l'intimité des grands de la terre. A tous moments ils lancent des nouvelles sensationnelles qu'ils annoncent en gros caractères en première page. La plupart du temps c'est fortement exagéré, parfois même inventé de toutes pièces. On s'en doute, on le sait, n'empêche que sommeille chez beaucoup d'entre nous fait que cette littérature se vend. Ce sont surtout les Cours d'Europe qui en général sont les victimes de ces salisseurs de papier.

Quand donc se décidera-t-on à voter une loi interdisant l'entrée de ces torchons en Belgique ?

NATIONALAAN INSTITUTEK VOOR STATISTIEK

Inutile de traduire, je pense, cette désignation flamande officielle d'un organisme qui n'a plus guère de raison d'être, semble-t-il, depuis un certain temps. S'il n'est pas question de le supprimer on pourrait tout ou moins licencier une partie du personnel flamand puisqu'il n'y aura plus de recensement linguistique dans les provinces flamandes : cela fera au moins un service dans lequel les francophones ne seront pas en notable minorité.

LA PART DU LION

Il est question depuis longtemps que l'Angleterre fasse partie du Marché commun ; la baisse de ses exportations prenant des proportions inquiétantes. Mais elle ne parvient pas à s'entendre avec les Six : si la Grande-Bretagne est d'accord pour accepter les clauses du traité lui permettant d'inonder nos marchés de ses produits, il faudrait que l'on prenne des mesures pour sauvegarder son agriculture et les produits du Commonwealth, c'est-à-dire qu'il faudrait, comme elle vient de le préciser, que l'Angleterre bénéficie d'un régime spécial et préférentiel : business...

LA OÙ L'ORDRE REGNE...

Les casques bleus de l'O.N.U. sont au Congo pour rétablir et maintenir l'ordre, dit-on. Or, elle vient de retirer ses troupes du Sud-Kasaï sous prétexte que cette région est peu sûre. Par contre il y aurait 10.000 casques bleus dans le Katanga où le calme a toujours régné. Que faut-il en conclure ? Que l'on gare ces 10.000 soldats (à 500 F de solde par jour) dans une région où ils n'auront certainement rien à faire, et deviennent du coup parfaitement inutiles, ou bien on prépare un de ces sales coups dont l'O.N.U. a le secret contre la seule province où l'ordre règne, où l'on travaille, où il n'y a pas de chômage et où l'on a su se passer des kilos de beurre. « techniciens » de l'O.N.U.

A QUI LE CRIME PROFITE-T-IL ?

Serait-ce parce que c'est l'U.R.S.S. qui accuse à propos de la mort de Lumumba, que personne n'a encore osé poser la question ? On nous a rendus responsables de ce crime, et aussitôt, dans le monde entier, il s'est trouvé des individus pour nous insulter, nous traîner dans la boue : nous avons été pendant quelques jours « la Belgique aux outrages ». La « spontanéité » de ces manifestations a donné aux personnes sensées et impartiales l'impression que ces mouvements avaient été soigneusement préparés. Dans le monde entier, jusque dans les Etats les plus arriérés, on a vu sortir des grands portraits de Lumumba et promener des slogans (à peu près les mêmes partout) qui devaient attirer un signal depuis longtemps. Les organisateurs de cette levée de boucliers devaient savoir que Lumumba allait être assassiné. Le crime consommé, immédiatement Moscou nous a accusés ! Aussitôt dans le monde entier, les séides du communisme se sont mis à aboyer, et devant déchainement personne n'a pensé à se poser la question : à qui le crime profite-t-il ? Bien sûr pas à nous qui venons de donner l'indépendance au Congo et avions désigné Lumumba pour former le ministère. Patrice était ambitieux, versatile et opportuniste et l'on ne pouvait guère compter sur lui, à Moscou, comme sur un homme d'Etat. Tellement spontanéité compte, il a été beaucoup plus utile, à réunit une dizaine de milliers d'Égyptiens alors que 2.514.522 ont donné leurs voix (à qui, comme par hasard, on avait donné congé et après-midi-là) sur une place aux environs de notre ambassade, où ils furent traités de diables et chauffés à blanc par des discours diaboliques qui touchent une à ce temps, on avait retiré la garde de 30

l'O.N.U. pour les pays sous-développés, mais nous avons vu, en Belgique même, des gamins de l'U.L.B. participer à des manifestations en faveur de Lumumba et faire chorus avec des Congolais qui font ici des études à nos frais !

Un forgeron a été condamné à 15 ans de travaux forcés pour avoir, sans aucune circonstance atténuante, assassiné sa femme malade et impotente, en lui fracassant le crâne à coups de marteau après lui avoir enfoncé un tampon dans la bouche pour l'empêcher de crier.

Récemment, au cours d'une dispute, un père fracasse le crâne de son fils d'un coup de fer à repasser. Estimant, sans doute, son autorité encore insuffisamment établie, le brute court chercher son fusil qu'il décharge dans le ventre de son enfant, étendu râlant ; à cette brute on a trouvé des circonstances atténuantes et il s'en est tiré avec 5 ans.

Par contre, dans le même journal, on voit un tribunal condamner un fauteur de beurre à 4 ans de prison, qu'il purgait jusqu'au dernier jour, tandis que normalement les deux premiers bénéficieraient d'une libération anticipée.

Et voilà où nous en sommes : une vie humaine ne vaut guère plus que quelques kilos de beurre.

Il est effrayant de voir avec quelle facilité, quelle inconscience on libère des bandits dont la première préoccupation, à la sortie de prison, sera presque toujours la même : se procurer de l'argent en volant et même en tuant.

L'ASSASSINAT DE LUMUMBA

Il n'y a pas que les communistes qui avaient intérêt à voir disparaître Lumumba, mais en Afrique même, une série de petits dictateurs (en Guinée, au Ghana, en Égypte) étaient devenus verts de rage et d'envie en apprenant les honneurs que l'on avait rendus au premier Ministre congolais aux Etats-Unis d'abord, en Angleterre ensuite. On parlait depuis un moment des Etats-Unis d'Afrique, Lumumba devenait un concurrent sérieux pour la présidence de cette confédération et par conséquent l'ennemi numéro un.

LES PIRATES DU NIL

Après avoir, sous prétexte de protestation « contre les colonialistes et agressés », nationalisé ce que nous possédions en Égypte (pour plus de 2 milliards de francs), les sbires de Nasser ont pillé et incendié notre ambassade au Caire parce que nous étions responsables de la mort de Lumumba. Manifestation spontanée de la colère du peuple, a dit le ministre de la Santé. Tellement spontanéité compte, il a été beaucoup plus utile, à réunit une dizaine de milliers d'Égyptiens alors que 2.514.522 ont donné leurs voix (à qui, comme par hasard, on avait donné congé et après-midi-là) sur une place aux environs de notre ambassade, où ils furent traités de diables et chauffés à blanc par des discours diaboliques qui touchent une à ce temps, on avait retiré la garde de 30

soldats armés qui assuraient la garde de l'immeuble et installé aux bons endroits des caméras chargées de filmer la scène. Les manifestants purent donc, tout à leur aise, piller, vider les caves — au point que l'ambiance qui se trouvait là n'a servi qu'à évacuer des pompiers incendiomorts — et puis l'immeuble fut incendié. Le soir les cinémas projetaient un film : « Comment on incendie une ambassade » à l'intention de ceux qui n'avaient pas eu le plaisir d'assister à la mise à sac. On n'a pas connaissance qu'un fait semblable se soit produit dans le monde entier depuis qu'il existe des représentations diplomatiques. Est-il nécessaire d'ajouter que nous n'avons pas reçu, un mot d'excuse de la part du gouvernement égyptien ?

COMPARAISON

Chez nous on n'est pas rancunier. On a voulu donner à Nasser une leçon de savoir-vivre et lui montrer que les Belges sont civilisés. Quand des étudiants ont voulu riposter en organisant une manifestation devant l'ambassade d'Égypte à Bruxelles, on a pris des mesures telles (au moins deux policiers ou gendarmes puissamment armés pour un étudiant) que la manifestation tourna court immédiatement.

Les seuls dégâts à mentionner sont ceux — assez nombreux et assez graves malheureusement — qui furent causés par les traîtres et les grenades au détriment des manifestants. Chez nous on respecte les accords internationaux protégeant les représentations étrangères, et puis nous savons que Nasser, malgré ses airs de grande brute est en réalité un petit sentimental qui est loin de posséder nos qualités d'encaisseurs, et on ne voulait pas lui causer la moindre peine.

LES FAROUCHES GUERRIERS DE NAPOLEON NASSER

Il paraît que l'on a eu bien de la peine à décider les « parachutistes » égyptiens que l'on avait mis à la disposition de l'O.N.U. à grimper dans les avions qui devaient les transporter au Congo : c'était le premier fois qu'ils allaient devoir utiliser ce moyen de transport qu'ils jugeaient plutôt dangereux. C'est ainsi que les parachutistes de Nasser ont reçu le baptême de l'air aux frais de l'O.N.U.

UNE INDICATION

Les pointus du flamingantisme voudraient nous faire croire qu'ils parlent au nom de tous les flamands. A ce point de vue ils ont commis une erreur monumentale en ressuscitant aux dernières élections de la mort de Lumumba. Manifestation opportuniste et l'on ne pouvait guère compter sur lui, à Moscou, comme sur un homme d'Etat. Tellement spontanéité compte, il a été beaucoup plus utile, à réunit une dizaine de milliers d'Égyptiens alors que 2.514.522 ont donné leurs voix (à qui, comme par hasard, on avait donné congé et après-midi-là) sur une place aux environs de notre ambassade, où ils furent traités de diables et chauffés à blanc par des discours diaboliques qui touchent une à ce temps, on avait retiré la garde de 30

CENT ET CINQ.

Le pèlerinage de Vinkt-Gottem

Quatre noms qui nous rappellent mai 1940, nos durs combats de la fin des 18 jours, nos douleurs, nos angoisses, nos déceptions et nos deuils.

Lieux flamands où beaucoup des nôtres tombèrent pour la défense de nos libertés, Vinkt, où tant d'innocentes victimes civiles furent massacrées par l'envahisseur en représaille de la courageuse défense de nos soldats.

Il nous a été très agréable de constater que de plus en plus les sections de province, bien que cela représente un long et fatigant déplacement, envoient des délégations à notre pèlerinage de Vinkt-Gottem. C'est ainsi que le 28 juillet nous avons eu le plaisir d'accueillir des camarades d'Erezée, Huy, Houffalize, Vielsalm et Virton; et, comme l'année dernière, déjà, notre cérémonie a été rehaussée par la présence d'une délégation de jeunes Chasseurs Ardennais du 3^e Bataillon conduits par leurs officiers. Il y avait aussi avec nous des membres de nos familles et de nombreux sympathisants, ce qui représentait un imposant groupe de wallons venant faire revivre sur la terre de Flandre, en communion avec les Administrations communales et les populations locales, les événements tragiques de mai 1940.

Nous fûmes reçus à Vinkt par les Ediles communaux au grand complet, les Associations Patriotiques, les Anciens Combattants de 14-18, les Jeunesses Agricoles, les enfants des écoles, et une population enthousiaste qui avait arboré le drapeau national. Aux sons d'une marche entraînante, nous primes, en cortège, le chemin de l'église pour assister à la messe solennelle célébrée à la mémoire de nos héros. Puis, clergé en tête, le cortège se rendit au cimetière, où devant les tombes, le bourgmestre fit l'appel de nos morts auquel les camarades Roegiers et Grisard répondirent alternativement « Mort pour la Patrie » et « voor het Vaderland gesneuveld ». Après le dépôt de fleurs par le bourgmestre et le Président national, le bourgmestre nous adressa des paroles de bienvenue qu'il termina par ces belles paroles : « Amis Chasseurs Ardennais, Wallons et Flamands, compatriotes de Vinkt, restons unis pour la plus grande gloire et la prospérité de la Belgique ».

Puis le colonel Mathen, dans les deux langues nationales, prononça le discours suivant :

Mes chers amis,

Le samedi 25 mai 1940, le 3^e Bataillon du 1^{er} Régiment de Ch. A. (Bat. Phillipart) et la Cie Moto du 1^{er} Ch. A. sont jetés dans le village de Vinkt pour faire face à la 56^e Div. Allemande, qui à l'aube, venait de rompre le front du 15^e de Ligne sur la Lys et de bousculer la 4^e Div.

Accroché aux lisières E. et S. de Vinkt et prolongé au N. du village par le Bat. Temmerman du même régiment, le Bat. Phillipart résista avec acharnement et repoussa trois attaques successives. Dans la nuit qui suit, les 1^{er} et 3^e Bats. du 3^e Régiment de Ch. A. (majors Van Espen et Velghe) arrivent en renfort dans le village; ils relèvent le Bat. Phillipart, à l'exception de la Cie Hallet (9-1^{er} Ch. A.).

Durant la journée du dimanche, malgré des bombardements successifs deux nouvelles attaques restent sans succès en dépit des lourdes pertes allemandes.

Le lundi 27 à 8 h. 30, la 56^e et la 225^e Div. Allemandes lancent l'assaut général sur tout le front tenu par les 1^{er} et 3^e Régiments Ch. A. Leurs pertes sont lourdes; vers 10 heures 30 certains groupes résistent toutefois, en s'infiltrant à travers les hauts blés, à prendre pied dans la lisière N-E. La défense du village se replie des lisières E. sur le centre de Vinkt, où elle continue à tenir âprement: c'est là qu'un ordre de repli général du commandant de la 1^{er} Div. Ch. A. la touchera vers 13 heures.

Pas à pas, en combattant, le village est évacué; la rage au cœur, nos soldats doivent laisser, ici et autour du village, bien des amis chers, tués ou blessés graves.

Pour mieux dépeindre l'âpreté des combats qui se sont déroulés à Vinkt et au N. du village pendant ces 48 heures, du samedi au lundi 27 mai, je vais vous citer les paroles prononcées par un officier allemand de haut grade, qui présidait ici-même l'inauguration du cimetière allemand en juillet 1940: « Ici à Vinkt a été livré le plus dur combat de toute la Belgique. Ici les Ch. A. se sont défendus farouchement pour leur patrie. Le Roi des Belges peut être fier de ses Ch. A. ».

Je dois malheureusement ajouter que cette vaillance ardennaise a été la véritable raison de la mise à mort par fusillade de très nombreux habitants de Vinkt, et cela après notre repli...

Comme chaque année, nous voici en pèlerinage devant les tombes où dorment ceux que leur famille a désiré voir reposer là où ils se sont sacrifiés, sur ce sol de Flandre qu'ils ont défendu avec le même cœur que le sol de Bodange et de Chabrehez...

Nous mesurons encore une fois, en ce jour presque anniversaire, la somme fantastique de souffrances, de morts et de ruines que la victoire finale exigera, après 5 ans de lutte. Demandons-nous si nous gardons toujours aussi vivaces notre sentiment de reconnaissance et notre foi dans l'avenir, ou si nous sommes devenus moins courageux et peut-être découragés... Amis de Wallonie et des Flandres, je pense pouvoir répondre



Au cimetière de Vinkt.



A Gottem devant la tombe du Ch. A. inconnu.

de vous et de notre jeunesse belge. OUI, nous éprouvons toujours ce même besoin d'espérer et de croire. Notre jeunesse est restée généreuse, courageuse et franche; elle ne demande qu'une chose: qu'on ait la franchise de lui dire la vérité, de lui montrer ses responsabilités et qu'on ait le courage de lui donner des chefs dignes d'elle; les 10.000 jeunes soldats partis volontairement au Congo en juillet 1960 l'ont prouvé à suffisance... Existe-t-il un meilleur gage de sa valeur morale?

Pour atteindre cette paix dont nous avons tous un pressant besoin et à laquelle le monde entier aspire, un immense effort reste nécessaire: effort de bonne volonté, de compréhension et de confiance réciproques, effort de travail et d'union sincère sur le plan national tout d'abord, sur le plan mondial ensuite... Personne n'a jamais rien obtenu de bon et de durable dans la méjancie ou dans la dispute, encore moins dans la haine...

Seules les valeurs morales et les qualités de cœur font l'homme et font les nations. Vos camarades tués à vos côtés et les victimes innocentes de Vinkt les possédaient...

Je vous convie de penser à eux avec amour et fierté, je vous convie de penser à ce qu'ils ont sacrifié, à la profonde confiance qu'ils plaçaient en vous. Le sang versé en commun à Vinkt et l'estime qui nous lie aux familles des martyrs de ce village nous inspirent une identique piété. Vers ces morts, tombés pour l'honneur de notre peuple et dans la foi en l'honnêteté et en l'avenir de la Patrie belge, montent notre fervente prière, notre reconnaissance et notre amour.

Que par la grâce de leur chaude fraternité, la paix rayonnante, dans laquelle ils reposent depuis mai 40, purifie également nos cœurs, fortifie notre union et

qu'elle nous dicte chaque jour notre devoir d'homme et de Belge...

Pour clôturer cette manifestation aux tombes de nos soldats, un jeune garçon, sous la direction de l'instituteur en chef, déclama avec une profonde émotion, un poème à la mémoire de nos héros de 1940: « C'était un bon camarade ». Après chaque vers, les enfants de l'école reprenaient en chœur: « C'était un bon camarade, meilleur il n'y en a pas... »

Puis commença la cérémonie devant les tombes des victimes civiles. Les enfants des écoles prennent place derrière les humbles tombes. Les drapeaux et les soldats du 3^e Chasseurs Ardennais font la haie. Le Bourgmestre, le Président national et celui de Molenbeek déposent des fleurs et le commandant Roegiers prenant la parole en flamand fait un émouvant appel à la concorde et à l'union. Après un *De Profundis* pour le repos de l'âme des morts de 1914-18 et de 40-45, le même petit garçon déclame un poème dans lequel il s'adresse à son papa: « Pourquoi ne reviens-tu pas sur terre, tu nous es tellement nécessaire... ». Nous devons féliciter M. l'Instituteur en chef pour les sentiments patriotiques qu'il inculque à ses élèves et lui dire que la sympathie des Chasseurs Ardennais lui est entièrement acquise.

On se rend ensuite au mémorial aux héros de 14-18 où, après avoir fait l'appel des morts, Monsieur le Bourgmestre, le Président national et les enfants de l'école des filles déposent des fleurs. Une jeune fille tout de blanc vêtue, récite un poème en hommage aux Héros de 1914-1918 pendant que l'harmonie communale joue la *Brabançonne* en sourdine.

Après une réception par l'Administration communale, un vin d'honneur fut servi. Puis on disposa d'un temps libre d'une heure; après quoi on put songer à se restaurer, la délégation envoyée à Courtrai étant rentrée. Ce fut un repas simple de 120 couverts au cours duquel régna la plus franche cordialité.

COURTRAI.

Pendant que se déroulaient les cérémonies de Vinkt, une belle délégation de Chasseurs Ardennais avec drapeau, conduite par le colonel B.E.M. Borgniet s'était rendue à Courtrai pour assister à la cérémonie annuelle au monument de la Lys. Nos Chasseurs Ardennais y défilèrent, drapeau au vent, en tête de l'UFAC 1940-1945. La belle allure des Bérets Verts fut admirée et applaudie.

GOTTEM.

L'après-midi, dès notre arrivée en cette commune où nous attendaient l'Administration communale conduite par le Bourgmestre ainsi que les enfants des écoles, nous nous dirigeâmes vers le cimetière.

Des enfants portant des fleurs se tenaient devant les tombes des soldats tombés lors des combats de la Lys. Nos drapeaux ainsi que les soldats du 3^e Chasseurs Ardennais faisaient la haie de chaque côté de la

BOULANGERIE - PATISSERIE

JEAN VREYENS

17, RUE DE LA PROVINCE - LIEGE - TEL. 43.84.94

ON RESISTE... ON MORD...
ET ON REVIENT ENCORE !

Mieux voir... C'est mieux vivre...

Maison BODEN

OPTIQUE MEDICALE

8, Pont des Chaines — HUY

Téléphone 119.87

tombe de notre Chasseur ArdenAIS Inconnu. Le commandant Roegiers fit l'historique de la bataille de Gottem et fit appel à l'union des Flamands et des Wallons.

Après le dépôt de fleurs par M. le Bourgmestre, le Président national et celui de Molenbeek ainsi que par les enfants des écoles, le Bourgmestre remercia les assistants et fit des vœux pour que nos dirigeants fassent l'impossible pour que notre peuple puisse vivre toujours dans une Belgique prospère et libre. Le commandant Roegiers remercia Monsieur le Bourgmestre et la population de Gottem et fit appel à l'union de tous.

Monsieur le Curé récite une prière pour nos héros et les morts de Gottem.

Après avoir pris congé des Ediles de la commune, dit au revoir aux diverses délégations et au détachement de Vielsalm, et que quelques-uns des nôtres eurent été revoir les lieux où ils avaient combattu, on reprit le chemin de la capitale en faisant une halte à Audenaerde.

Section d'Arlon

Réunion du Comité

Le Comité s'est réuni trois fois au cours du IV^e trimestre 60.

Objet :

1) Participation au Congrès de l'U.F.A.C. les 26 et 27 novembre 60, à Liège.

Cérémonies du 11 novembre 60.

2) Organisation de la fête de St-Nicolas pour les enfants de nos membres.

Une délégation avec drapeau a participé aux cérémonies de l'U.F.A.C. à Liège et du 11 novembre à Arlon.

Nouvelles des membres

Promotions :

C'est avec plaisir que nous apprenons les nominations suivantes :

Capitaine d'Administration SON-DAG, A. au grade de Capitaine en 1^{er}.

Lieutenant MAGON, G. au grade de Capitaine.

1^{er} sergent-major SCHMITZ au grade d'Adjudant commissionné.

Nous renouvelons nos sincères félicitations aux nouveaux promus.

Distinctions honorifiques :

Les distinctions honorifiques ci-après ont été octroyées à nos camarades Chasseurs ArdenAIS :

Adjudant LECOMTE, J. par A.R. du 20 juillet 1960 la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II.

Sergent LACROIX, F. par A.R. du 12 mai 1960, la décoration militaire de 2^e classe.

Décès :

Nous apprenons que de nouveaux deuils viennent de frapper plusieurs de nos membres :

Bien que le temps ne fût pas très favorable, chacun de nous était enchanté : ce fut une journée magnifique, on s'était retrouvés en famille, on s'était rappelé de nombreux souvenirs amusés ou tragiques et on avait promis de revenir l'année prochaine.

Nous devons cependant exprimer un regret : il est pénible de constater que si peu de Chasseurs ArdenAIS assistent à cette émouvante cérémonie à la mémoire des meilleurs d'entre nous : nous ne sommes jamais nombreux, et chaque année ce sont les mêmes que l'on retrouve.

Un cordial merci aux organisateurs de cette belle journée et tout particulièrement à Eugène Wauters et à Georges Bodson, et pour terminer toutes nos félicitations à notre ami Roegiers pour le dévouement dont il fait preuve chaque année à l'occasion de ce pèlerinage — malgré une santé parfois déficiente —, pour les émouvantes paroles qu'il prononce et pour les beaux sentiments qu'il exalte chaque fois que l'occasion se présente.

Le Marcassin.

La vie de la Fraternelle

La belle-maman de notre camarade CROMBEZ, J. décédée le 19 décembre 60.

A Nothomb, ce sont trois nouveaux décès :

L'épouse de notre camarade KRIER, Marcel.

La maman de notre camarade DESSOY, Joseph.

La belle-maman de notre camarade THOMMES, Alphonse.

Nous renouvelons ici aux familles nos bien sincères condoléances.

Fête de Saint-Nicolas en faveur des enfants de nos membres

Le 4 décembre 1960 la Section d'Arlon avait convié, à cette occasion, près de 300 enfants de nos membres. La vaste salle du Hall Louis ne fut pas trop grande pour accueillir les nombreux enfants, parents et amis qui avaient répondu à notre invitation.

Notre Président, Monsieur R. REUTER, en ouvrant la fête, a d'ailleurs exprimé à tous sa satisfaction de voir réunis en aussi grand nombre les anciens bérêts verts.

Il y eut ensuite une distribution de nombreux jouets et friandises.

Comme chaque année, le grand animateur de la fête fut notre camarade RAENDONCK qui sut intéresser petits et grands au crochet et aux divers jeux.

Un numéro de prestidigitation fut très réussi.

Le camarade STROBBE représen-

ta très dignement le grand Saint-Nicolas.

De l'avis de tous, ce fut un très beau jour et une réussite parfaite.

Section de Bertrix

Hommage aux « Bérêts Verts »

Par décision du Conseil Communal, il a été décidé de rendre un vibrant hommage aux « Bérêts Verts » en octroyant le nom de « Rue des Chasseurs ArdenAIS » au prolongement de la rue de la Victoire, soit à partir du Rond-Point de la Libération jusqu'au Point d'Arrêt de Burhaimont.

Grand merci pour ce geste enfin apte à commémorer d'une façon probante et durable le magnifique souvenir de nos braves « Bérêts Verts ».

Section du Brabant

(ACTIVITE DE JANVIER A MI-JUIN 1961)

Nouveaux membres

Effectifs : La Section a enregistré, au cours de la période précitée, l'affiliation de 28 membres :

MM. Albert Catiaux; Armand Cornélis; Frédéric Ferrier; Georges Schmit; Omer Forget; Isidore Wassele; L. Watrin; Raymond Depienne; Jules Dieudonné; Vict. Smeerts; Fritz Stevens; Paul Remacle; Armand Mayne; Pierre Goëts; J. Vandenbosch; Willy Vansnoekeveld; René Dooms; Léon Derumier; Fernand Cotton; Jean Biard; Joseph

Blain; Odon Carette; Antoine Cornet; Marcel Nicolas; Albert Sarlet-Sibret; Fernand Lemestrez; Oscar Verbruggen.

Adhérents : Quatre nouveaux membres adhérents se sont affiliés à la Section lesquels feront partie, plus tard, d'une Amicale de Chasseurs ArdenAIS, lors de sa constitution prochaine.

MM. André Zondacq; Robert Verschooten; Claude Andries et Joseph Haquenne.

Honoraires :

Mmes Veuves Célestin Noël; Van Hoof; Raymond Anselme.

Protecteurs :

Mmes Vve Ghisogne; Marie Anson; Olga Fontaine; MM. Freddy Bastie; Pierre Marloye; Roger De-cauwere; Jean Mues; Gustave Fischweiler; Gervais Dutry; Raphaël De Zutler; Fernand Legros; Ronse Stevens.

A tous ces membres, le Président et les membres du Comité souhaitent une cordiale bienvenue.

Effectif actuel

de la Section du Brabant

618 membres effectifs;
38 membres adhérents;
12 membres honoraires;
58 membres protecteurs ou de soutien.

Cotisation 1960-1961

Le Président et les membres du Comité relèvent un nombre assez important de membres ayant omis de verser leur cotisation (30 fr. minimum) de l'exercice en cours. Ils les invitent à l'acquitter au plus tôt par versement au C.C.P. 352242 de Frat. des Chas. ArdenAIS, 133, rue Franklin, à Bruxelles, en mentionnant au talon : cotisation 1960-1961. Seront considérés, à notre grand regret, comme démissionnaires, ceux qui n'auront pas satisfait à ce versement dans les 8 jours de la réception du présent Bulletin.

Des nouvelles des nôtres

a) Naissance :

Le 15-12-60, du petit Clément, fils de notre membre effectif M. Iwens. (C'est son 10^e enfant.) Longue vie heureuse au petit Clément et nos félicitations aux parents.

b) Mariages :

Après avoir célébré leurs fiançailles le 26-2-61, Mlle Ghislaine Al-

lard, fille de notre Président, et M. Florent Pauwels, ont contracté mariage le 20 mai 1961, à Nodebais.

La fille de notre membre effectif, M. Auguste Colle, prénommée Suzanne, a épousé, le 8-4-61, M. Borremans, à Schaarbeek.

Nos vœux de bonheur aux jeunes époux et nos sincères félicitations aux parents.

c) Décès :

C'est avec un bien grand regret que nous avons à vous annoncer les décès suivants :

Le père de notre membre effectif M. Victor Urbin.

Le beau-père de notre secrétaire adjoint M. Jules Savinien.

En décembre 1960, de la grand-mère de notre membre Jean Tasteno, décédée à l'âge de 98 ans.

Le petit Patrick, petit-fils du membre du Comité M. Léon Vande Velde.

La maman de notre membre protecteur Mme Leenaert.

La belle-mère de notre membre du Comité M. Jean Lenoir.

Le beau-père de notre membre effectif, M. Coquelet, adjutant.

Le 7-3-61, à Drogenbos, notre membre effectif M. Martin Van-obergen.

La maman de notre membre du Comité M. Victor Robert.

L'épouse de notre membre effectif, M. Edmond Schmitz.

Le père de notre membre du Comité, M. Hubert Weyers.

Que les familles éplorées veuillent bien trouver ici l'expression de nos très vives condoléances.

d) Nomination :

M. Pierre Dumortier, fils du général, a été nommé secrétaire communal de la Ville de Tournai.

Nos sincères félicitations.

e) Promotion :

Notre membre adhérent, le capitaine Roger Eckelmans, de Molenbeek-St-Jean, a été promu commandant le 2-3-61.

Nos vives félicitations au nouveau promu.

Médaille du Mérite de l'U.F.A.C. 40-45

Le président, M. Henri Allard, le secrétaire, M. Roland Depiesse, le président de la Sous-Section de Molenbeek, M. Prosper Stevenants ainsi que les membres MM. René Robert, Jules Savinien, Louis Helmbacker, Albert Hubert.

Notre Président, M. Henri Allard, s'est vu décerner la Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold.

Délégations

a) Aux funérailles de nos membres effectifs.

b) Le 16-4-61, à l'Assemblée Générale de la Fraternelle, à Vielsalm.

c) Aux 3 départs consécutifs de détachements de Bataillons de Chasseurs ArdenAIS au Ruanda-Urundi.

d) Au pèlerinage Vinkt-Gottem, le 28 mai 1961.

Soirée intime

Sous le signe d'une franche amitié, le Président et les membres du Comité de la Section ont organisé le vendredi 12 mai 1961, à 19 heures, une petite soirée intime en l'honneur du Détachement de Garde aux Palais Royaux du 3^e Bataillon des Chasseurs ArdenAIS, de Vielsalm. Commandant en tête, les 20 hommes du détachement ont vécu, en compagnie des anciens bérêts verts, une atmosphère empreinte d'une rare cordialité et d'une chaleureuse fraternité.

Réunions du Comité et du Comité des fêtes

Le Comité de la Section s'est réuni, comme d'habitude, tous les premiers mardis du mois en son local, « Taverne Pirotte », 27-29 rue Jules Van Praet, à Bruxelles-Bourse. A part 1 ou 2 absences pour motifs légitimes, le Comité a tenu ses séances au grand complet (19 membres). Le Comité des fêtes s'est réuni 3 fois en vue de dispositions à prendre en vue des diverses cérémonies ou manifestations.

Bal de la Hure

Pour la 1^{re} fois, notre grand bal annuel de gala s'est déroulé dans un cadre nouveau, celui des Salons de l'Hôtel Métropole, place de Brouckère, à Bruxelles. Cette soirée du samedi 4 mars 1961 a connu un succès éclatant et ce, jusqu'aux petites heures du lendemain matin. Toutes les places ont été occupées (500 personnes environ) par un public sympathique. La Presse fut unanime à reconnaître la magnifique déroulement de ce beau bal qui a connu aussi une ambiance extraordinaire.

Le bénéfice de cette soirée, permettra une fois de plus à la Section de parer aux interventions sociales au profit de nos membres et de leurs

familles, au cours de cet exercice 1960-1961 ainsi qu'à organiser une belle fête de St-Nicolas en décembre prochain, au bénéfice des enfants de tous les Chasseurs Ardennais.

En bref, ce grand Bal de la Hure a connu, une fois de plus, une pleine réussite et a laissé à tous une impression de camaraderie et de fraternité.

Notre ouvroir

Bien des familles de nos membres et nos membres eux-mêmes s'étant trouvés momentanément dans une situation malheureuse ont eu recours à notre ouvroir et ont reçu linge, vêtements, chaussures (hommes, dames, enfants; tous âges et toutes tailles).

Notre ouvroir est presque vide aussi, lorsque vous procéderez, un mination de vêtements, linge et chaussures, voudriez-vous avoir jour, dans votre garde-robe, à l'extrême camaraderie de ne vous en défaire qu'au profit de l'ouvroir de votre Section? Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'expédier ces objets chez le délégué responsable, M. Victor Robert, 89-91, rue Royale, à Bruxelles.

Section de Vielsalm

Activité en 1961

L'assemblée générale de la section a eu lieu le 5 mars, elle s'est tenue au local Hôtel Central, à Vielsalm.

Le Président d'Honneur, le Lieutenant-Colonel Colpaert, préside l'A.G. Il propose l'envoi d'un télégramme de sympathie au Président le docteur Bodson absent pour maladie. Ensuite il remercia ceux qui ce jour étaient présents à Vielsalm; puis il félicita ceux qui continuent à se dévouer pour la prospérité de la Fraternelle.

Le secrétaire Schmitz J. fait alors un bref résumé de l'activité de la section. Au nom de toute la section, il remercie le chef de corps du 3 Ch. A. pour l'appui qu'il ne cesse de procurer à la section et surtout aux demandes faites par le comité.

Il demande que chacun fasse encore un petit effort pour le recrutement des membres.

Le secrétaire après avoir remis à chacun le premier numéro du bulletin qui vient de sortir, rappellera que, si le comité a pris l'heureuse décision de mettre à l'actif de la section, la création de son propre bulletin, c'est avec le souci de tenir

entre tous et avec tous les anciens, le plus possible le contact. Mais que pour devenir parfait, il aura besoin de la collaboration de tous. Chacun voudra bien aider à sa réalisation et à son soutien, en y apportant des textes et de la publicité.

Le trésorier Goosse E. donne ensuite l'encaisse en fin d'exercice. Les interventions de la caisse d'entraide s'élevèrent à la somme de 8.000 fr., puis en plus la somme de 2.100 fr. pour des cadeaux de naissance chez des anciens.

Pour alimenter la caisse d'entraide, des soirées dansantes ont été organisées à Rencheux, Salmchâteau, Commanster, Petit-Thier et Villettes.

Le comité s'est réuni 11 fois, soit en comité restreint ou avec les délégués locaux. L'assemblée générale statutaire du 16 avril était le point principal de toutes ces réunions. Beaucoup de travail était à faire si l'on voulait espérer la réussite. D'autre part, la remise en état du monument des 3 et 6 Ch. A., allait entraîner d'énormes frais. Cependant, grâce à la générosité de certains de chez nous et à la bonne volonté de quelques-uns, ce travail a été réalisé sans trop de dépenses. Sont à citer particulièrement ceux qui durant la dernière semaine ont sacrifié leurs heures de loisir à l'aménagement du monument Chasseur Ardennais: Schmitz Georges, Geubel Maurice, Evrard Maurice, Grégoire C.

Délégation avec drapeau à la Journée de l'Infanterie à Bruxelles. Délégation avec drapeau à la cérémonie d'hommage au caporal Cadé, à Bastogne le 9 mai.

La section organise cette année deux déplacements; dont le pèlerinage à Vinkt et Göttem le 28 mai; ainsi qu'un voyage d'agrément en Allemagne (Vallée de l'Ahr, Bonn, Cologne) ceci le 9 juillet prochain. Intervention de la caisse pour les membres participants.

Assemblée générale statutaire du 16 avril

La section de Vielsalm tient à remercier chaleureusement tous les anciens bérés verts présents à Vielsalm le 16 avril. Le succès ne pouvait être assuré que par la participation nombreuse des anciens à la Hure. Nous tenons d'exprimer ici, et à tous, nos sentiments de cordiale amitié.

Vive la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Section de Virton

Pour la seconde fois depuis la guerre, notre drapeau était présent, avec ceux des autres sections, dans les rues de Vinkt et de Göttem, le 28 mai dernier. La délégation qui l'accompagnait était composée de nos amis R. Autphenne et P. Talbot, auxquels s'étaient jointes leurs épouses.

Le Président National, ainsi qu'il l'a dit à notre Président de section, R. Autphenne, a été particulièrement touché de cette preuve du souvenir vivace des Virtonnais, qui sont venus à la Lys, malgré la longue distance, grossir les rangs des camarades qui, tous les ans, reviennent en Flandre se recueillir sur les lieux où des combats sanglants les ont opposés aux troupes allemandes.

Nul doute que l'année prochaine verra un car complet de Virtonnais accompagner son drapeau dans ce pèlerinage en Flandre.

Assemblée générale

La section de Virton s'est réunie en assemblée générale à l'Hôtel de Ville de cette localité le 9-4-61, à 15 heures.

Ordre du jour :

- a) remplacement du Président décédé.
- b) renouvellement et élargissement du Comité.

Présents :

9 membres et 4 excusés sur 109 cotisants convoqués individuellement par circulaire, soit 9%.

L'ami L. Massin, trésorier sortant, qui préside la séance, fait brièvement l'éloge funèbre du Président O. Faber. L'assemblée debout observe une minute de silence à la mémoire du cher disparu.

L. Massin situe le but de la réunion : 1) remplacer le disparu à la Présidence de la section; 2) donner une nouvelle vigueur à la section en élargissant le Comité.

1) A l'unanimité, l'assemblée désigne l'ami R. Autphenne de Dampicourt, auteur du livre « Le Combat de Bodange » comme Président.

Elle lui adjoint comme vice-président l'ami J. Basse de St-Mard.

2) A l'unanimité également sont élus :

Secrétaire : Paul Talbot, de Signeux, membre du Comité sortant.

Trésorier : Lucien Massin, de St-Mard, trésorier du Comité sortant.

Commissaires : les amis M. Grevisse, de St-Mard, membre du Comité sortant; R. Bombléd, de Virton; Ch. Depienne, de St-Léger; R. Graisse, de Gomery et A. Watrin, de Mussy-la-Ville.

La garde du fanion de la section reste confiée à l'ami Omer Grimont, de Dampicourt.

Appel est fait pour que les Anciens propagent l'invitation de se rendre à Vielsalm le 16 avril pour l'Assemblée annuelle. Une circulaire individuelle a déjà été envoyée aux cotisants.

Le nouveau Comité se réunira à Dampicourt en mai prochain.

Anniversaire du combat de Bodange 1940

A l'occasion du 21^e anniversaire du combat de Bodange, notre Président René Autphenne et notre Secrétaire Paul Talbot (tous deux Anciens de la 5^e Cie 1 Ch. A.) ont participé à la cérémonie d'hommage aux défenseurs de Bodange, qui a lieu chaque année, le 10 mai, dans cette localité.

Ils y ont retrouvé d'autres Anciens, ainsi que Madame Bricart et son fils cadet, toujours fidèles au poste, la sœur du soldat Mangin, les

enfants de l'école, une délégation des Anciens Combattants, un représentant du conseil communal de Fauvillers et la population de Bodange.

Une messe à la mémoire des défunts de la 5^e Cie 1 Ch. A. marqua la cérémonie, puis un cortège se rendit à la Croix Bricart où des fleurs furent déposées par les enfants en souvenir du sacrifice des Chasseurs Ardennais tombés le 10 mai 1940. Avant que l'assistance ne se sépare, M. l'abbé Lefèvre, ancien brancardier de la 5^e Cie, récita le De Profundis.

Réunion du Comité

Le Comité de la section de Virton s'est réuni le 26-5-61 au domicile de son Président, à Dampicourt.

Ordre du jour :

- a) voyage à Vinkt;
- b) divers s'il y a lieu.

Présents : nos amis R. Autphenne, P. Talbot, M. Grevisse et R. Bombléd. Excusé : notre ami L. Massin.

Sept personnes sont inscrites, trop peu pour former un car. Une seule voiture, celle de notre Président, est disponible. Quatre personnes seule-

ment pourront y trouver place. Le Président a prévenu les 3 autres candidats, pour qu'ils recherchent éventuellement un autre véhicule.

P. Talbot propose, pour l'année prochaine, d'avertir tous les anciens Ch. A. de la région (notamment les non affiliés) par la voie de « Publivire » et des « Annonces » paraissant localement.

Cas de secours à veuve de Ch. A.

Un cas intéressant est soumis au Comité, mais l'Ancien décédé n'a jamais été membre de la Fraternelle. A ce titre, nous ne pouvons envisager un secours. Mais notre ami M. Grevisse verra le représentant local de la F.N.I. pour s'enquérir si toutes les démarches ont été faites auprès de l'O.N.I.G.

Bulletin de la Fraternelle.

Notre Président a pu trouver une annonce à Virton. Il l'a transmise à l'administrateur du Bulletin.

Le Secrétaire tiendra la rédaction du Bulletin au courant de l'activité du Comité.

Cotisations.

Les cotisations 60-61 seront perçues en juin, le plus possible par les membres du Comité. Pour ceux qui n'auront pu être touchés, les cartes seront présentées par la poste comme les années précédentes.

Maison Jos. CAMPS

62, chaussée Roosevelt, AMAY
Téléphone : 315.64

RADIO * TELEVISION

FRIGOS *

LESSIVEUSES * ESSOREUSES

LUSTRIERIE

FACILITES DE PAIEMENT

LINGERIE — BONNETERIE — MERCERIE
CHEMISERIE — GANTERIE

TASIAUX

13-15, r. des Brasseurs - HUY - Tél. 123.90

Choix immense de jupes plissées et droites de 38 à 54

NOTRE SPECIALITE : CHEMISES HOMMES

Américaines et ancien modèle du 36 au 48

BAS DANLON LES MEILLEURS

Les plus beaux gilets pour hommes, dames et enfants

JUPES — CHEMISIERS — COLIFICHETS

RIEN QUE DU BEAU ET DE LA QUALITE !

A Bastogne et à Bodange

CEREMONIES DU SOUVENIR

Vingt et un ans se sont écoulés depuis le jour où les Chasseurs Ardennais, debout sur la frontière, recevaient le premier choc des Panzerdivisions allemandes. Vingt et un ans déjà que les premiers Bérêts Verts rougissaient de leur sang le vieux sol ardennais.

Malgré la distance des années, les Anciens Chasseurs ont conservé intact et vivace le souvenir de leurs frères tombés pour une juste cause dans une lutte inégale.

Chaque année, à Bastogne, Bodange, Chabrehez, ils viennent se recueillir et prier devant les stèles qui rappellent les glorieux exploits de leurs camarades.

Malgré un temps froid et un ciel lourd de menaces, les Bastognards se sont retrouvés comme d'habitude au pied du mémorial Cady. Comme d'habitude aussi, les leurs vacillantes des torches portées par des soldats dessinaient une étrange toile de fond sur laquelle se détachait l'autel où officiait M. le chanoine Gavroy.

Derrière les autorités civiles, militaires et religieuses, la foule silencieuse écoutait les psalmodies de la chorale du Séminaire et les paroles de l'aumônier du 3^e Chasseurs Ardennais, M. l'abbé Rongvaux. « Notre présence ici est un hommage au caporal Cady, mais par-delà ce héros c'est tous ceux qui ont donné leur vie pour la patrie que nous honorons. A vous de faire en sorte que ce sacrifice n'ait point été vain. A vous, surtout, les jeunes de puiser ici une leçon de générosité. »

Avant que ne se poursuive le Saint Sacrifice, M. Gabriel Robert énumérait la liste des trente-neuf disparus du 2^e régiment. Trente-neuf fois, la foule reprit en sourdine : « Mort pour la patrie ». Pour saluer la mémoire de ces braves, les clairons de la clique du Séminaire sonnèrent « Aux Champs » et le peloton militaire d'U. D. A. présenta les armes. Des gerbes furent alors déposées par MM. Didier et Graff, présidents des Fraternelles de Bastogne et Vielsalm et par un proche parent du caporal Cady.

Et tandis que le « Requiescant in pace » mettait le point final de cette pieuse manifestation, le vent portait jusqu'au-delà des noirs coteaux les notes de la « Marche des Chasseurs Ardennais ».

A Bodange, le lendemain, le temps était également bouché. Etrange contraste avec ce lumineux matin de mai 40 !

Dans la petite chapelle plus que centenaire, M. l'abbé Dackweiller célébrait, à 10 heures, une messe demandée par les habitants de Bodange à l'intention des onze Chasseurs tombés face à l'ennemi, il y a vingt et un ans.

Lentement, sous une pluie fine qui estompait les contours boisés, un petit cortège s'achemina ensuite sur la hauteur marquée d'une croix blanche. Aux

côtés de Mme Bricart et de son fils, on reconnaissait M. Autphenne, ancien commandant en second de la 5^e Compagnie du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais. Etaient également présents plusieurs anciens de la 5^e Compagnie, des parents des soldats défunts et M. Fautré, conseiller communal.

Au pied de l'humble croix, des mains enfantines déposèrent des gerbes de lilas. Puis, M. l'abbé Lefèvre, qui fut, *in illo tempore*, aumônier du régiment et qui à ce titre recueillit le dernier souffle du commandant Bricart, récita le « De Profundis ».

En silence, la foule redescendit le chemin rocailleux, ce même chemin qui, en 1940, avait été pour plusieurs Chasseurs celui du sacrifice.

J. HEINTZ.

(L'Avenir du Luxembourg.)

BRAVO!
les bérêts verts !...

Deux manifestations importantes ont eu lieu en mai : la fête de l'Infanterie le 7 mai — Place Poelaert à Bruxelles et le 28 mai au Monument de la Lys à Courtrai.

Nous tenons à souligner, comme l'a déjà fait notre Président national dans une circulaire adressée aux sections, que les Chasseurs Ardennais ont fait un effort tout spécial pour faire acte de présence à ces deux manifestations.

A la fête de l'Infanterie, il y avait 25 drapeaux et une centaine de délégués de 40-45 présents; parmi eux 7 drapeaux de Chasseurs Ardennais dont le drapeau Fédéral et plus de 25 bérêts verts des sections du Brabant, Neufchâteau, Vielsalm, Arlon et Houffalize sans oublier Molenbeek.

Le 28 mai à Courtrai, une délégation du 20 bérêts verts avec un drapeau représentait dignement la Fraternelle; à signaler que le 28 mai, comme on en rend compte ailleurs, avait lieu le pèlerinage annuel à Vinkt et à Gottem.

Bravo, chers camarades, et nos plus vives félicitations à tous et surtout aux sections de la Province de Liège et du Luxembourg qui ont entrepris un long voyage.

Je reçus des félicitations de diverses autorités présentes à ces deux manifestations, et c'est avec fierté que je les retourne aux sections qui ont fait l'effort voulu pour affirmer leur fidélité à la Fraternelle.

Colonel B.E.M. H. BORGNIET,
Président de l'Interfraternelle d'Infanterie
UFAC 1940-45.

Le 1^{er} bataillon de Chasseurs Ardennais en Ruanda-Urundi

Le 1^{er} Bataillon de Chasseurs ardennais a reçu mission d'envoyer une Cie de marche en Ruanda-Urundi afin de relever une autre Compagnie.

Le départ de cette Compagnie eut lieu à l'Aérodrome de Melsbroeck en 3 fois les 14, 15 et 17 mai derniers.

Plusieurs autorités militaires et d'anciens Chasseurs ardennais y assistaient : nous avons relevé la présence du Général Steenberghe, Commandant de la 1^{re} Division, du Colonel B.E.M. Champion, des Lieutenant-Colonels Moiny et Goetgebeur, d'une délégation du 3^e Chasseurs Ardennais, du Lieutenant-Colonel Lalière, Commandant le 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais, du Major Gérard du 1^{er} Bataillon Ch. A.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais fut présente à chacun des départs : le 14 mai la délégation était conduite par le Colonel Borgniet, ancien chef de corps du 1^{er} Bataillon Ch. A.; le 15 mai par le Major Allard, président de la Section du Brabant et le 17 mai par le lieutenant-colonel Mathen, président National de la Fraternelle.

Le délégué de la Fraternelle adressa à chaque contingent le salut des « anciens » et forma des vœux pour le succès de la mission et le prochain retour en Belgique.

Nul doute que nos bérêts verts accompliront leur mission en Ruanda-Urundi avec zèle et dévouement tout comme deux Cies de marche la remplirent de juillet à la mi-octobre 1960.

Bon voyage ! Bon séjour ! Bonne mission ! et surtout bon retour mission accomplie à tous les bérêts verts du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais.

Messe anniversaire

Elle a été célébrée le 4 juin en l'Eglise Royale de Saint Jacques sur Coudenberg. LL.MM. les rois Baudouin et Léopold III étaient représentés par le Lt-Colonel Henniquiau qui fut accueilli à son arrivée par notre président Fédéral le colonel Mathen.

Remarqués parmi la nombreuse assistance : MM. Lundy, président de la Fraternelle du 10^e de Ligne, représentant le général Louvain, président de l'UFAC 14-18, Capron, président des Forces Françaises Libres, Voet de la F.N.C., Ledune, de l'UFAC, Dubois, de la F.N.I., Hoebrecht, président des Croix de Guerre, le commandant Godenne, président de la Fraternelle du 2^e Guides, Draps, président de l'U.N.S.O.R., Cleere-mans et Renaud, président et président d'honneur des Vétérans du roi Léopold III, le secrétaire de l'Amicale de la G.T.A., nos grands invalides Hubert et Nisol, Anciaux, président de la Croix Verte, le général Velghe, les colonels Kremer et Wattiez, etc....

Le drapeau de la F.N.C. et celui des Forces Libres Françaises encadraient les nôtres.

Au cours de cette belle messe, nous avons admiré l'ornementation de l'autel : des roses et œillets rouges

mêlés à de la verdure rappelaient nos couleurs traditionnelles. A signaler que de notre emplacement, nous avions le plaisir de voir LL. AA. le Prince de Liège et la Princesse Paola qui suivaient la messe de la chapelle Royale contiguë au chœur de l'église. La partie musicale était particulièrement soignée : d'excellents chanteurs de l'I.N.R. nous ont régallés d'un choix d'hymnes et de cantiques particulièrement heureux, pendant que les orgues chantaient sous les doigts alertes de M. Braeckelmans, organiste de St-Jacques.

Après l'Evangile, le révérend Père Edgard Shone, des Frères Mineurs du Vogelzang, développa avec bonheur le thème : la plaie de notre époque, c'est le manque d'idéal. Chasseurs Ardennais il vous appartient de défendre avec autant de courage et d'opiniâtreté que sur le champ de bataille, tout ce pour quoi vous vous êtes battus et qui semble être fortement menacé.

Il est profondément regrettable que nous devions toujours terminer le compte-rendu de toutes nos manifestations par la même remarque désabusée : où étaient nos membres le 4 juin ? Sur 440 membres effectifs habitant l'agglomération bruxelloise, il y en avait une trentaine à St-Jacques-sur-Coudenberg pour honorer la mémoire de nos morts.

Nos cordiales félicitations aux dévoués organisateurs de cette belle cérémonie, le président du comité des Fêtes, Eugène Wauters, et surtout le commandant Roegiers, le parfait ordonnateur de la messe.

Amis Chasseurs Ardennais du 1^{er} Bataillon

En 1960 deux compagnies de marche de votre Bataillon vous ont précédés en Afrique centrale : elles se sont brillamment distinguées par leur discipline, leur fière allure de soldats, leur comportement exemplaire et leur magnifique esprit; elles nous ont fait honneur.

Une bonne centaine parmi vous sont à la veille de leur départ pour le Ruanda-Urundi : les souhaits des anciens bérêts verts de 1940 vous accompagnent... Ces vœux sont dictés par la confiance et par l'affection.

Dans cette lointaine Afrique, gardez toujours nettement conscience de ce que vous êtes les représentants d'une nation travailleuse, loyale, généreuse et qui n'a jamais failli aux règles de l'honneur, quelles que soient les injures et les attaques odieuses que certaines nations ont prodiguées à notre pays depuis des mois, dans le but évident de nous chasser totalement du continent noir.

Quand vous serez à destination, n'oubliez jamais que, si l'indigène a encore des siècles de retard sur l'Européen, il a toutefois sa fierté et un sens profond de la justice. Certes, les habitants du Ruanda et de l'Urundi se dégent à peine et avec lenteur d'une structure féodale, qui fut souvent cruelle pour eux... Ils ont par conséquent besoin de croire à votre bienveillance et à votre équité. Dans l'accomplissement de votre devoir de soldats veillez à être simples et humains; car vous partez pour « SERVIR », et les conditions de vie seront nouvelles pour vous. Dites-vous chaque jour qu'il est plus chic de « servir avec le sourire et avec la générosité de vos 20 ans ». Nous, les Anciens de 1940, nous vous donnons toute notre confiance. Heureux voyage, Amis, et parfaite santé à tous.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais.
6.5.1961.

Notre point de vue sur l'esprit civique

Pourquoi ce sujet? Les « anciens », jeunes et vieux, nous diront qu'ils ont suffisamment donné des preuves de leur esprit civique. C'est vrai. Aussi notre but n'est-il pas de leur donner des leçons. Mais ils peuvent, dans leur ville ou leur village, encourager les efforts des jeunes qui seraient animés d'activité créatrice, faire comprendre autour d'eux que la grandeur d'un pays ne réside pas seulement dans la perfection de ses institutions ou la bonne marche de ses affaires, mais dans la façon dont chaque citoyen remplit ses devoirs envers la communauté.

Il est également nécessaire que les dirigeants du pays sachent que les anciens combattants et les résistants, s'ils ont des droits matériels incontestables, ont également le plus haut souci de leurs devoirs civiques et qu'ils sont décidés à veiller à ce que les mandataires publics accordent une attention particulière aux mesures propres à stimuler l'esprit civique dans la population et surtout dans la jeunesse.

Nous estimons qu'il est plus que jamais nécessaire de défendre l'unité du pays, son patrimoine de sagesse, d'honneur et de loyauté, ainsi que les libertés et privilèges qui ont été concédés aux citoyens de ce pays par notre charte nationale. Et nous nous adressons à ceux qui ont encore assez de jeunesse pour mener le bon combat dans ce sens et pour s'élever contre l'arbitraire, l'illégalité et l'injustice. Pour atteindre plus sûrement ce but, nous avons désiré une action à laquelle participeraient toutes les associations patriotiques, certaines sont venues à nous, d'autres n'ont pas répondu à notre appel, nous espérons qu'elles y répondront bientôt.

Le civisme nous impose de respecter et d'aimer notre pays, ses traditions, ses lois, ses institutions, cela doit être la vertu fondamentale de tous les citoyens. La liberté politique, le respect des opinions sont choses sacrées. Quant à ceux qui professent des sentiments religieux, nul n'a le droit de les critiquer, pas plus que ne peuvent être critiqués ceux qui n'éprouvent pas le besoin de se réclamer d'une religion. Aucune société n'est concevable sans esprit de tolérance et de solidarité.

Si tout citoyen a le devoir de pratiquer les vertus civiques, ceux qui y sont naturellement les plus obligés sont ceux qui, en vertu de leur serment, sont investis de l'autorité civile ou militaire.

Cette responsabilité est grandement engagée en ce qui concerne l'enseignement scolaire car, après la famille, c'est le milieu de l'école qui exerce sur la jeunesse l'influence la plus forte. Nous ignorons dans quelle mesure les programmes scolaires prescrivent d'inculquer aux élèves les sentiments du devoir, l'amour de la Patrie,

le respect des institutions nationales, l'amour du prochain et le respect de ses convictions, en un mot: l'esprit civique, mais nous nous sommes laissés dire que cet enseignement y tenait peu de place pour la raison que les programmes deviennent de plus en plus lourds pour s'attarder longuement à une action morale en profondeur. Et cependant! « Le problème moral, écrivait M. Désiré Tits, directeur honoraire des écoles de la ville de Bruxelles, « domine toute l'éducation ». La formation du caractère est le but suprême. Si nous n'inculquons pas à l'enfant l'amour du bien pour le bien lui-même, si nous ne l'incitons pas à l'effort personnel, à faire son devoir avant toute chose, si nous ne le lui apprenons pas à aimer, à respecter les règles du jeu, à prendre peu à peu ses responsabilités, à servir la collectivité, nous ne réformerons rien, nous n'édifions rien.

Si certains maîtres négligent ce rôle d'éducateurs, nous sommes cependant persuadés que d'autres, dans la mesure de leurs moyens, accordent une place importante à l'éducation civique de la jeunesse confiée à leurs soins et nous connaissons des exemples édifiants.

Il semble donc nécessaire de généraliser et de réglementer l'éducation morale et civique de la jeunesse. Sous la pression des grandes associations patriotiques, les pouvoirs publics l'avaient, enfin, compris... en 1953, et une commission de personnalités estimait qu'un Centre d'Education Civique répondait à un besoin urgent. CINQ ANS APRES le Conseil des Ministres approuvait un projet dans ce sens. A ce propos, le ministre de la Justice déclarait: « Ce Conseil devrait s'occuper de cultiver dans la jeunesse un sentiment de respect pour la Nation, ainsi qu'un sentiment de reconnaissance envers ceux qui se sacrifieront pour la patrie ». En 1961 le projet est encore dans les cartons, mais... le gouvernement a trouvé le temps de prendre des mesures légales en faveur des traîtres et des profiteurs de guerre. C'est, n'est-il pas vrai, du civisme à rebours.

En attendant, ledit « Conseil Educatif » qui, au train où vont les choses, se fera attendre longtemps encore, nous estimons et beaucoup d'autres avec nous, qu'en dehors de l'influence journalière des maîtres sur l'élève, il appartient au gouvernement de créer des cours spéciaux de civisme donnés par des éducateurs choisis pour leurs qualités intellectuelles et morales.

En attendant que l'Etat accorde plus de place à l'école, à l'enseignement du civisme, il est heureux de constater que des mouvements de jeunesse constitués depuis de nombreuses années, grâce à l'initiative privée, et qui bénéficient depuis quelques années d'une aide substantielle des pouvoirs publics, ont compris l'impérieuse nécessité de préparer la jeunesse à ses devoirs de

citoyen TOUT EN POURSUIVANT SON DEVELOPPEMENT PHYSIQUE. Nous parlons spécialement des « Mouvements de Jeunesse » ainsi décrits par l'intéressante brochure « Pro Juventute » de 1959:

« Les mouvements de jeunesse et les services d'éducation et de formation de la jeunesse se distinguent des autres organismes, parce qu'ils disposent d'éducateurs préparés par le mouvement ou le service à leur action sur la jeunesse; s'ils ne disposent pas de ce cadre, il est au moins une doctrine sociale imposée par la religion pratiquée par leurs membres OU LE PARTI AUXQUELS CES MEMBRES APPARTIENNENT, ces éducateurs étant des militants spécialement actifs et travaillant par idéal religieux ou social.

» Les Mouvements de Jeunesse ont un rayonnement national ou, en tout cas, un rayonnement qui s'étend à une des régions linguistiques du pays. Leurs activités principales sont permanentes. Ils ont des objectifs visant à la solution de problèmes spécifiquement jeunes. Ils exigent de leurs membres un engagement moral, des prestations actives qui font que ce sont les jeunes eux-mêmes qui constituent la vie du mouvement. En un mot, les mouvements donnent à leurs membres un SENS SOCIAL ET UN « STYLE DE VIE ».

» Nous relevons notamment parmi ces « Mouvements de Jeunesse » les mouvements de scoutisme comme étant les plus connus et notamment l'A.S.B.L. BOY-SCOUTS et GIRLS-GUIDES de Belgique, qui accueillent les groupements sans distinction de religion, de classe ou de parti dont les buts, en dehors de la culture physique, sont ainsi énoncés: développement harmonieux et complet de la jeunesse, l'accent étant mis sur la formation du caractère pour faire des hommes et des femmes de devoir et d'action, prêts à servir: leur idéal spirituel, le pays, la communauté humaine. Remplir de son mieux les devoirs de citoyen. S'intéresser et participer activement à la vie du pays et chercher à fortifier l'esprit national. Répandre un esprit de fraternité et de coopération internationale.

» Certaines associations comme l'A.S.B.L. déjà précitée (forte de 75.000 membres), ont exprimé le désir de voir détacher dans leurs services des membres du corps enseignant en leur laissant le soin de choisir leurs éducateurs. Il en est, paraît-il, question depuis longtemps ».

FOURS, MACHINES ET MATERIEL DE BOULANGERIE - PATISSERIE

Une seule adresse:

GEORGES DEFAYS

Route de Xhoris - COMBLAIN-LA-TOUR

Téléphone: 73.12.24 (Liège)

Pour terminer ces notes d'une façon pratique, nous nous permettons d'attirer, une fois de plus, l'attention des pouvoirs publics sur l'importante nécessité de prendre toutes les mesures utiles pour un enseignement civique et patriotique à l'école.

De ne pas rogner sur les budgets destinés aux Mouvements de Jeunesse.

De mettre enfin sur pied un centre pour la formation du civisme, en gestation depuis des années. Nous espérons toutefois, avec toutes les autres associations d'anciens combattants et de résistants, qu'il ne s'agira pas d'un lourd et coûteux parastatal, mais d'un service souple animé surtout par des personnes particulièrement compétentes et désintéressées.

Nous avons eu l'occasion de prendre connaissance de deux ouvrages fort intéressants destinés à la jeunesse. Le premier est l'« Almanach Pestalozzi » du nom d'un pédagogue suisse décédé et vénéré par tous dans son pays. Cet almanach porte la mention « Agenda de poche des écoliers suisses ». Il est cartonné, de petit format et comprend environ 300 pages. Il traite de nombreux sujets tels que: science, industrie, géographie, histoire de la Suisse, de son folklore, de ses particularités, de ses grands hommes. Il est enrichi de nombreuses cartes et de reproductions de tableaux célèbres. Il est vendu aux écoliers à un prix réduit. L'ouvrage est annuel et édité chez Payot, Seefeldstrasse, 8, à Lausanne. Une édition est réservée aux garçons, une autre aux filles.

Le « Pro Juventute » belge est également l'auteur d'un petit ouvrage fort intéressant, également annuel. L'édition 1959 donne le relevé des mouvements de jeunesse, des services d'éducation et de formation de la jeunesse; des associations culturelles pouvant intéresser les jeunes, de l'alimentation, de ses dangers, de ses remèdes, des loisirs éducatifs des jeunes, des musées et expositions, etc...

Ceux qui ont la responsabilité de nos écoles ne pourraient-ils s'inspirer de ces exemples?

Les Autos-Canons Belges en Russie, les Chasseurs Ardennais, les Chevaliers avec glaives, les Croix du Feu, les Croix de Guerre, Ceux de 40-45, les Gueules cassées, le Mouvement National Belge, Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre, la Fédération des Volontaires de Guerre, l'U.F.A.C. 14-18 et 40-45.

Maison de l'Union des Fraternelles des Anciens Combattants

U.F.A.C. 1940-1945

SES BARS — SON RESTAURANT

SES SALLES POUR:

BANQUETS, RECEPTIONS, CONFERENCES, BALS, etc

140, Bd de la Sauvenière - LIEGE

Téléphone: 23.71.12

LA TRIBUNE LIBRE

A propos d'un monument

Le 17 juin a eu lieu en présence de Sa Majesté le Roi l'inauguration d'un Monument dédié aux gloires de la cavalerie, c'est-à-dire des cavaleries de 1914-1918 et de 1940-1945.

Ainsi la Cavalerie, qui conquiert tant de lauriers pendant les deux guerres, voit enfin la réalisation d'un vœu émis depuis longtemps déjà.

Les Artilleurs et le Génie ont déjà depuis longtemps à Bruxelles un Monument dédié à la gloire de leurs frères d'armes des deux guerres et les Aviateurs de même.

Aussi c'est dans un sentiment unanime et en parfaite égalité que chaque année les combattants des deux guerres se réunissent au pied de ces monuments et en commémorant le souvenir des disparus se rappellent les souvenirs glorieux de leurs faits d'arme.

Nous nous étonnons que le « le seul Monument dédié exclusivement aux combattants de 1914-1918 » soit celui de l'Infanterie érigé à la place Poelaert; l'inscription sur la face antérieure porte, en effet, « 1914-1918 ».

Nous avons demandé au Président de l'Interfraternelle d'Infanterie de l'U.F.A.C. 1940-1945 quelle en était la raison, celui-ci a bien voulu nous faire savoir que des démarches avaient été

faites auprès des anciens de 1914-1918 pour pouvoir inscrire sur la face antérieure du Monument « 1940-1945 » en dessous de « 1914-1918 »; jusqu'à ce jour cette demande a été refusée pour des motifs qu'il est trop long d'expliquer ici; toutefois il faut souligner le geste de nos camarades de 1914-1918 qui ont autorisé ceux de 1940-1945 d'apposer sur l'arrière du monument une inscription « à la mémoire des fantassins des deux guerres morts pour la Patrie ».

Nous ne voulons pas entrer dans de vaines discussions, mais nous souhaitons que nos aînés de 1914-1918 pour lesquels nous professons le plus profond respect et la plus grande reconnaissance, comprennent le point de vue des fantassins de 1940-45 et leur accordent satisfaction. Il importe qu'à Bruxelles capitale de la Belgique et siège d'organisations européennes, le Monument de la place Poelaert porte les deux inscriptions 1914-1918 et 1940-1945 sur sa face antérieure. Tout comme leurs aînés de 1914 ceux de 1940-1945 ont fait leur devoir; nous sommes certains que ce litige sera réglé sous peu grâce à l'esprit de compréhension réciproque qui règne entre les combattants des deux guerres.

C'est notre souhait et celui nous n'en doutons pas de tous les fantassins de 1940-1945.

Un Chasseur ardennais.

POUR VOTRE CHAUFFAGE, VOTRE MOTEUR DIESEL
UN SEUL CARBURANT « SHELL »

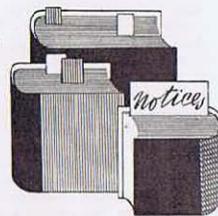
Une seule adresse :

Arm. GILLET-STILMANT

10-25-30, Grand Marchin à MARCHIN

UNIQUE : en cas d'urgence service même le dimanche

Les livres



Notre moisson parmi la production des éditeurs est peut-être moins abondante qu'à l'ordinaire mais n'en permet pas moins de dégager de la masse quelques ouvrages de premier plan que nous nous faisons un plaisir de signaler à votre attention.

Avant tout un magnifique album de Madge Garland : « **Eternelle et changeante beauté** » (Hachette) dont les admirables reproductions et photos nous permettent de remonter le cours des âges à la poursuite de l'idéal féminin : Crétoises aguichantes et sophistiquées, Egyptiennes hiératiques, Hellènes sportives, souveraines byzantines dans leurs magnificences se métamorphosent au Moyen Age en saintes et en madones dont la grâce doit tout, ou presque, aux séductions de l'âme. Gracieuse au début de la Renaissance, dotée plus tard d'un voluptueux embonpoint, notre ennemie intime se fait ensuite attendrissante pour mieux vaincre et se manifeste aujourd'hui dans tout l'éclat d'un sex-appeal juvénile et direct. Histoire vivante dont les bouleversements s'inscrivent dans les plis d'une robe ou l'échancrure d'un corsage.

Les mêmes éditeurs donnent « **L'Histoire de France** » de P. Gaxotte dans la collection « Tout par l'image », rehaussant le texte bien connu par une illustration dont l'abondance ne le cède qu'à la valeur.

De son côté : la maison Desclée De Brouwer publie une excellente collection qui veut être une encyclopédie biblique et réagit avec bonheur contre le discrédit injustifié dans lequel le profane tient cette partie de l'histoire. Chacun des volumes qui la composent, les derniers sont consacrés à « **Josué** » et à « **Daniel** », sont bâtis sur le même plan et offrent une introduction qui fait le point en étudiant les milieux dans lesquels les événements vont se produire, suivie du texte biblique dans une traduction littéraire qui permet d'en saisir les qualités et de commentaires qui joints à l'illustration en éclairent tous les détails.

Le Livre de Poche donne une édition de « **L'Eglise des apôtres et des martyrs** » de Daniel Rops, tableau magistral de la marche encore hésitante de la nouvelle religion devant forger l'unité de sa doctrine et de sa hiérarchie tout en recrutant ses adeptes au milieu d'un empire fortement centralisé dont la cohésion favoriserait sa diffusion mais dont la puissance prendrait ombre de sa vitalité. Organismes mêlés comme des frères siamois ce qui explique l'importance et la rapidité des influences réciproques.

Dans « **Les étapes de l'impérialisme romain** » J. Carcopino (Hachette) retrace les grandes étapes de l'impérialisme du peuple romain — le premier qui ait revendiqué comme une mission providentielle le droit de commander à tous les autres peuples — qui depuis Scipion l'Africain l'avait engagé dans le terrible engrenage : guerres, conquêtes, pillages. Il appartient à Jules César de le justifier en offrant à tous les sujets la réconciliation dans la paix romaine et l'empereur Claude donnera dans son discours de Lyon la définition d'un empire fédéral où les vaincus d'hier fraterniseraient avec leurs vainqueurs. Une expérience historique jamais renouvelée. De son côté S. Mortimer Wheeler dans « **Les influences romaines au-delà des frontières impériales** » (Plon) parle des contacts que les Romains eurent avec les peuples installés parfois très loin de leur zone d'influence, qu'il s'agisse de l'Europe, de l'Asie ou même des déserts africains à travers lesquels semblent avoir transité beaucoup de produits de l'empire. Les commerçants romains et leurs agents étaient des gens hardis et aventureux qui allaient avec le même bonheur chercher l'ambre de la Baltique ou la soie de la Chine. Leurs voyages et leurs comptoirs ont laissé de nombreuses traces dans les endroits les plus divers et ce n'est pas un des moindres intérêts de l'ouvrage que de nous les faire connaître.

Dans « **Saint Benoît** » (Desclée De Brouwer) on trouvera un écho des travaux entrepris dans le célèbre monastère rhénan de Maria-Laach sur les origines et le sens de la vie monastique. Le volume est orné de photos d'une beauté saisissante des « paysages de Saint Benoît » : Nursia, Subiaco, le Mont Cassin, Rome. Contribution de grande valeur à une histoire illustrée de l'Eglise.

Aux éditions du Seuil, J. Ratinaud raconte avec chaleur mais non sans une sévère lucidité la vie du dernier des bourgeois révolutionnaires « **Robespierre** ». L'individu occupe une place de choix, place méritée semble-t-il, dans l'enfer de l'histoire. L'homme de la Terreur est rejeté par tous les partis tant le caractère inhumain de cette période a frappé les esprits. La Commune achèvera de le discréditer et il sera nécessaire d'attendre le XX^{ème} siècle pour trouver des écrivains qui feront une timide tentative de réhabilitation.

Avec « **Les trois Dumas** » André Mau-rois (Livre de Poche) étudie sur trois générations les formes successives d'un tempérament fabuleux né de l'union d'un gentilhomme français et d'une esclave noire de Saint-Dominique. En dépit des appa-

rences les Dumas père et fils demeuraient très proches l'un de l'autre. Tous deux ont dû se prouver, à eux-mêmes, qu'ils valaient autant, et plus, que les autres. Leurs héros favoris sont des redresseurs de tort, mousquetaires chez le père, moralistes chez le fils.

Jeanne Bluteau consacre un volume, « **La vie passionnée des Bronte** » (Mara-bout), au destin dans le décor grandiose et lugubre des landes du Yorkshire de la famille Bronte qui menait une existence étrange en mêlant à ses jeux et à ses rêves des fantômes célèbres. Ce pays désolé, ce haut lieu des vents et des nuées allait retenir les enfants Bronte jusqu'à leur dernier souffle et infliger à deux d'entre eux le don cruel du génie.

Julliard donne « **La simple vérité 1940-1945** » de Christian Pineau, un des hommes les mieux qualifiés pour l'écrire. La première partie de l'ouvrage fait alterner la relation des activités de résistant avec celle des divers séjours en prison jusqu'à ce que de Compiègne un wagon plombé l'emmène au camp de Buchenwald au régime et à la vie quotidienne duquel est consacrée la deuxième partie du récit. Le recul que l'auteur a voulu prendre par rapport à l'expérience et aux événements qu'il relate lui permet d'entrer dans des détails jusqu'alors négligés et d'obtenir une exactitude irrécusable. Aux mêmes éditions vient de paraître le dernier volume sur la « **Grande guerre** » dans la série « Il y a toujours un reporter ».

« **Les généraux du désert** » de Correlli Barnett (Livre Contemporain) est consacré aux cinq officiers britanniques qui commandèrent en chef au Moyen-Orient pendant la dernière guerre, cinq hommes qui manifestèrent de la noblesse, de la faiblesse, de la résolution, de l'indécision, de la vanité, de l'angoisse et de la grandeur. A la lumière des enseignements de cette campagne du désert qui représente l'ultime action de l'empire britannique en tant que grande puissance indépendante, des légendes sont détruites, des réputations sévèrement égratignées. On ne trouve que des petits garçons en face de l'ennemi solitaire et prestigieux : Rommel. « **Division Brandebourg** » de Will Barthold (Presses de la Cité) un beau livre qui raconte l'histoire de quelques officiers et soldats de cette troupe exceptionnelle recrutée initialement par l'amiral Canaris, chef de l'Abwehr pour exécuter les missions particulières à cet organisme mystérieux. Histoire tragique illuminée par l'étroite camaraderie des « desperados » qui se déroule en Roumanie, dans la Caucase et se termine en Yougoslavie.

Sur le dernier conflit le Livre de Poche sort le troisième volume des « **Mémoires de guerre** » du général de Gaulle, ouvrage suffisamment connu pour qu'il soit inutile d'en parler plus longuement.

★

En ce qui concerne les aspects de notre univers nous citerons : « **Tout ce qu'il faut savoir sur l'Astronomie** » de Pierre Rouseau (Livre de Poche) dont le titre est un programme et qui permet à l'honnête homme d'aujourd'hui de connaître tout ce qu'il doit savoir d'une science longtemps considérée comme le domaine des rêveurs alors que la multiplicité de ses aspects utilitaires n'est pas la moindre des surprises

réservées au lecteur. Avec son talent habituel de vulgarisation P. Rousseau anime non seulement notre planète mais encore sa famille dont Mars retient particulièrement l'attention, l'océan des étoiles et même les profondeurs du ciel où voyagent de lointaines galaxies.

« **La terre va changer de visage** » de P. Gauroy (Hachette) nous brosse quelques perspectives parfois hallucinantes appuyées sur les monstrueuses énergies dont disposent actuellement les savants et qui leur permettront demain d'agir sur la marche du globe ou à tout le moins d'en modifier profondément l'aspect. « **L'Inde, péninsule des Dieux** » de J. Kessel, magnifique album illustré de la collection « Tout par l'image » de Hachette. Quant aux derniers « **Marabouts Flash** » ils sont infiniment précieux pour la vie de société : l'un est consacré au bridge, un autre à la connaissance de tous les vins, c'est-à-dire à l'art du bien boire et du bien acheter tandis qu'un troisième vous donne toutes les recettes de cocktails, de quoi mettre sous la table les plus récalcitrants des invités.

*

« **Kilomètre 95** » par H. Russcol et M. Barraï (Laffont). Roman de l'existence quotidienne d'un kibboutz de frontière et

de la lutte continuelle pour la défense du petit arpent de terre promise. Combats, angoisses, deuils, joies et espoirs tout se mélange sous les feux combinés de deux optiques opposées, celle des jeunes terroristes fanatiques et celle des idéalistes rêvant de la renaissance pacifique d'Israël. Discutable mais prenant comme tout ce qui se rapporte aux combattants de choc quelle que soit la cause qu'ils défendent.

« **Race de bronze** » par A. Arguedas (Plon). Plus qu'un roman, l'épopée des Indiens de Bolivie qui, rejetant la servitude et le malheur se révoltent et luttent pour atteindre la condition d'homme. Pourrait servir d'illustration pour dépeindre la situation d'une masse de pays qui encombre la tribune de l'O.N.U. de leurs déclarations grandiloquentes et de leurs attaques mensongères pour détourner l'attention des conditions de vie de leurs populations soumises à un esclavage économique, idéologique ou religieux tel qu'aucun pays colonialiste n'a jamais osé l'instaurer.

« **Les Plaisirs de la jeunesse** » de P. Dumitriu (Ed. du Seuil) nous fait entrer dans le monde des boyards roumains entre 1914 et 1944. Période trouble. Dans l'atmosphère fiévreuse de la débâcle militaire, d'étranges marchés sont conclus. La vieille société s'écroule, déjà, il faut penser à se faire une place dans celle qui

va surgir, entrer dans les rangs des « nouveaux » boyards.

« **Quand les soleils se cachent** » par P. Gilman (Presses de la Cité). Hawaï paradis sur terre a, comme tous les paradis, son serpent. Ici c'est l'intolérance, ce sont les préjugés, les haines raciales qui rongent le cœur des bons Yankees anticolonialistes. Sloan Nowland est prête à tenir tête à son père le sénateur pour sauver son amour et épouser Paul un homme de couleur. Le frère de Sloan supprimera Paul mais, à ce « détail » près, tout se terminera très bien.

« **Tu récolteras la tempête** » et « **La rage au ventre** » par Jean Hougron (Livre de Poche). Ces deux premiers volumes de « **La nuit indo-chinoise** » charment par leur simplicité. C'est la vie des blancs et des indigènes, c'est aussi la vie de l'inévitable Chinois dans une petite localité sur le Mékong où, n'était la guerre, il ne se passerait strictement rien. On y rencontre de tout ce qui fait un monde. Des ménages mixtes, et des autres, vrais ou faux, unis ou non, un trafiquant d'armes, un douanier honnête par hasard, un gouverneur qui ne l'est guère, ceux qui aiment l'indigène, ceux qui le supportent et ceux qui le détestent, ceux que la colonie a dégradés. Tous s'agitent au rythme lent des attentats et forment une fresque prenante comme tout ce qui se rapproche sincèrement de la vérité.

Frigos PHILCO

LA GRANDE MARQUE MONDIALE !

En vente avec

30% de ristourne

chez le distributeur pour la région :

JEAN HAAS

10, faubourg d'Arival, VIRTON Tél. 572.29

Prix intéressants sur :

T.V., RADIO, LUSTRE, MACHINES A LAVER, etc.

En stock : PHILIPS, G.E.C., ADEM, A.E.G., etc.

Un bon brûleur à mazout sur votre chauffage central ?
Un brûleur au lourd sans pré-chauffage sur vos chaudières industrielles ?
Un chauffage à air chaud ?
Un conditionnement d'air ?

MAURICE COLLARD

(EX BON MOTO)

155, avenue de Péville - GRIVEGNEE

Téléphone : 43.32.82

Renseignements, conseils et plans gratuits à tous Chasseurs

CHASSEURS ARDENNAIS

confiez votre publicité à votre bulletin

produisez-lui de la publicité

Voici notre tarif :

Couverture : dernière page ext. 2.000,—
Couverture : pages intérieures . 1.800,—
Une page ordinaire 1.700,—
Une demi-page 900,—
Un quart de page 500,—
Un huitième de page 275,—
Un seizième de page 150,—

Réduction de 10 à 15 p.c.
pour 2 ou 4 insertions

Le Bulletin paraît en principe à la fin de chaque trimestre.

Diffusion : Brabant et provinces wallonnes. Les demandes d'insertion doivent parvenir avant la fin du 2^{me} mois du trimestre à l'Administrateur, **Av. Emile Bossaert, 38, à Bruxelles 8**. Les paiements se font au C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardennais », Bruxelles 8, suivant facture envoyée par l'Administrateur